

EUROBIO SCIENTIFIC

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3.629.814,72 euros

Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtabœuf, 91953 Les Ulis

414 488 171 RCS Evry

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3.629.814,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtabœuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité d'Eurobio Scientific (ci-après la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec ses filiales, directes et indirectes, détenues en totalité, la société de droit français Capforce Plus, la société de droit belge Gamma, les sociétés de droit britannique Pathway Diagnostics Ltd et Personal Diagnostics Ltd, les sociétés de droit américain Capforce USA, Genbio Inc. et Genbio R&D Inc., les sociétés de droit suisse Eurobio Scientific Switzerland AG et TECOmedical AG, (ci-après ensemble les « **Filiales** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société, ses Filiales au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et ses Filiales est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2021 intègrent donc en intégration globale les comptes de la Société et de ses Filiales.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	4
1.1	PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.	4
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES	7
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées	10
1.3.1	Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé	10
1.3.2	Résultats économiques et financiers annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat	12
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production	13
1.5	Activités polluantes ou à risque	13
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	14
1.7	Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	20
1.8	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	22
CHAPITRE 2 -	Filiales et participations	24
2.1	Activités des filiales de la Société	24
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	27
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	27
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement	28
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	29
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	30
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	31
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices	31
6.2	Franchissement de seuils légaux	31
6.3	Actionnariat salarié	31
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle	32
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	34
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	34
7.2	Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	40
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	42
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	43
CHAPITRE 9 -	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux et participations au capital	44
9.1	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	44
9.2	Participation au capital des mandataires sociaux	46
CHAPITRE 10 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	47
10.1	Options de souscription ou d'achat d'actions	47
10.2	Attributions gratuites d'actions	47
CHAPITRE 11 -	Mandat des commissaires aux comptes	49
11.1	Commissaire aux comptes	49
11.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	49
CHAPITRE 12 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	50
12.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2021	50
12.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2021	50

12.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2021	50
12.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	52
12.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	52
CHAPITRE 13 - Informations diverses.....	53

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le Groupe Eurobio Scientific est aujourd'hui un acteur français incontournable, leader dans le domaine du diagnostic *in vitro* et des sciences de la vie. Il fournit aux laboratoires de diagnostic hospitaliers et privés des instruments et des réactifs permettant d'effectuer des analyses médicales prescrites par les médecins. Dans le cadre des sciences de la vie, Eurobio Scientific fournit aux laboratoires de recherche des groupes pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie et des institutions publiques des produits nécessaires à la réalisation de leurs programmes de R&D, en particulier des anticorps dont elle assure le développement et la fabrication. Dans le domaine thérapeutique, le Groupe est propriétaire de molécules issues de sa propre recherche, et dont les développements cliniques ont été confiés au groupe pharmaceutique Allergan et à la société de biotechnologie Felicitex.

Avec 169 collaborateurs, le Groupe est localisé dans le sud de la région parisienne, aux Ulis (marketing, vente, administration, R&D, production et logistique) et à Chilly-Mazarin (stockage), ainsi qu'à Beaufays (Belgique), San-Diego (Californie), Dorking (Royaume Uni), Sissach (Suisse), Rheinbach et Bünde (Allemagne), et Utrecht (Pays-Bas).

Diagnostic in vitro

Eurobio Scientific s'est spécialisé sur les tests de diagnostic à forte valeur ajoutée, c'est à dire :

- offrant une meilleure précision ou une meilleure vitesse de réalisation, en utilisant des technologies récentes issues des progrès réalisés, entre autres, en biologie moléculaire, ou
- relatifs à des maladies complexes comme les cancers.

L'offre produits d'Eurobio Scientific couvre un large panel de pathologies dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, des maladies auto-immunes, des cancers, et du contrôle qualité. Cette offre, « tout en un », inclut également la mise à disposition des équipements nécessaires pour effectuer les tests, leur intégration dans le laboratoire de biologie, leur maintenance, et une assistance technique.

Autant les réactifs d'analyse sont développés en interne ou par des tiers, autant les instruments sont toujours fabriqués par des tiers et vendus dans le cadre d'accords de distribution généralement exclusifs. Les instruments mis à disposition sont généralement acquis en crédit-bail, sauf depuis le début de la pandémie COVID-19 où les laboratoires ont plutôt préféré les acquérir.

Ainsi, en transplantation, Eurobio Scientific est le leader en France des tests du HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) qui permettent d'évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre de greffes d'organes et de moelle, ainsi que dans le suivi de ces transplantations.

Une partie de ces tests de diagnostic HLA est distribuée en exclusivité pour One Lambda, leader mondial du HLA et filiale du groupe américain Thermo-Fischer Scientific. Eurobio Scientific détient par ailleurs une licence exclusive pour la commercialisation en Europe d'Allomap, un test destiné au suivi des greffés cardiaques, développé par la Société californienne CareDx Inc. qui le commercialise actuellement aux Etats-Unis. Ce test est réalisé au sein des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg vers

lesquels sont envoyés les échantillons sanguins des patients européens. Une étude de type PRME pour la validation médico-économique du test est actuellement en cours d'achèvement. Elle est entièrement prise en charge par l'Etat, Eurobio Scientific y vendant les tests AlloMap.

Eurobio Scientific est également depuis deux ans un acteur majeur dans le domaine des maladies infectieuses, en particulier pour le diagnostic du virus SARS CoV-2 responsable de l'épidémie de COVID-19. Dès fin février 2020, la société était en effet un des rares acteurs du secteur à disposer d'un test PCR marqué CE, celui de son partenaire coréen Seegene. De plus, le 25 mars 2020, Eurobio Scientific était la première société française à proposer son propre test PCR marqué CE, développé et fabriqué en France. Au fur et à mesure de l'extension de l'épidémie, la Société a mis en place rapidement une offre spécifique d'instruments et de tests PCR, sérologiques et antigéniques, doublée d'un accompagnement fort de ses clients.

Le groupe développe et fabrique ainsi en direct sa propre gamme EurobioPlex, des tests de biologie moléculaire pour certaines maladies infectieuses (Covid-19, et également Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...), ainsi que Tétanos Quick Stick®, test rapide utilisé en service d'urgence ou en pharmacie pour l'évaluation du statut vaccinal ou de la protection immunitaire des patients contre le tétanos. La commercialisation des tests propriétaires EurobioPlex spécifiquement liés à l'épidémie Covid-19 a continué à fortement contribuer au chiffre d'affaires de la société en 2021.

Le chiffre d'affaires généré par les produits en propre représente globalement environ 25% des ventes sur l'exercice 2021.

Sciences de la vie

Eurobio Scientific développe et commercialise un ensemble de produits, incluant des instruments, des milieux de préservation et de culture, des anticorps, ainsi que des réactifs, destinés aux laboratoires de recherche, en particulier auprès d'organismes publics, de sociétés de biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique. Eurobio Scientific commercialise notamment des milieux de culture cellulaire fabriqués dans sa propre unité de production des Ulis, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon pour les industriels du secteur.

Les ventes de ces produits en propre représentent environ 49% du chiffre d'affaires « Sciences de la Vie ».

Transplantation de cornées

En parallèle de son activité diagnostic HLA, Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée. Ces milieux ont été développés spécifiquement pour les marchés français et européens où ils ont une AMM (Autorisation de mise sur le Marché) en tant que PTA (Produit thérapeutique Annexe) délivrée par l'ANSM, et pour les Etats-Unis où ils ont l'agrément 510K de la FDA. Dans le nouveau cadre IVDR, la Société a obtenu une autorisation de poursuite de la commercialisation jusqu'à l'obtention du nouveau statut.

Développements en cours

Au 31 décembre 2021, Eurobio Scientific développe principalement les produits suivants :

- ALLOMAP, un test génomique pour la surveillance du rejet chez les transplantés cardiaques. Eurobio Scientific détient une licence exclusive pour l'Europe de ce test développé par CareDx Inc. aux USA. Une étude médico-économique (PRME) pour l'obtention du remboursement du test, réalisée par un groupe indépendant de biologistes et chirurgiens cardiaques sous l'égide des Hospices Civils de Lyon (HCL), est actuellement en cours d'achèvement ;
- EBX (Eurobioplex), une gamme de tests moléculaires multiplexes dans les maladies infectieuses. Eurobio Scientific a déjà développé dans cette famille des tests relatifs à un certain nombre de maladies infectieuses (Covid-19, Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...). D'autres tests couvrant d'autres indications sont actuellement en cours de développement.
- TRANSPLANTATION DE CORNEE. Eurobio Scientific développe un nouveau milieu synthétique de transport et de préservation de cornée, CorneaSyn™.
- TQS (TETANOS QUICK STICK), un test pour le contrôle du statut immunitaire vis à vis du tétanos. Eurobio Scientific a mis en place un programme de redéveloppement de ce test en format unitaire. Ce format qui sera mieux adapté aux appels d'offres actuels, pourrait être aussi commercialisé sous forme d'auto-tests dans les pays où la réglementation le permet comme le Royaume-Uni.

Activité thérapeutique

Dans le domaine thérapeutique, l'activité se poursuit directement ou indirectement, Eurobio Scientific ayant confié le développement préclinique et clinique de molécules qu'elle a développées à des tiers.

- Le laboratoire pharmaceutique Allergan est en charge de ce développement sur les molécules issues de sa collaboration avec Eurobio Scientific, qui est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées. C'est dans ce cadre que la Société a reçu un paiement d'étape en 2021, lors du passage en phase clinique d'une de ces molécules.
- Eurobio Scientific avait également développé en propre une famille de molécules ciblant l'enzyme Dyrk. Un accord de licence sur ces molécules a été signé avec la société de biotechnologie américaine FeliciteX pour le domaine du cancer. Les termes de cet accord prévoient qu' Eurobio Scientific sera éligible à recevoir un paiement forfaitaire annuel, des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès du développement d'un nouveau traitement basé sur cette famille de molécules, et des redevances si ces traitements sont commercialisés. En 2021, Eurobio Scientific a ainsi reçu de FeliciteX un paiement forfaitaire annuel de 100.000 dollars US.
- A la suite de l'acquisition de la société Dendritics, Eurobio Scientific détient une technologie propriétaire permettant de fabriquer des anticorps humains. Dans le cadre d'un accord de collaboration avec les Hospices Civils de Lyon, la société mène un programme d'identification d'anticorps neutralisants qu'elle a fabriqués et qui pourraient avoir une utilité thérapeutique.

Portefeuille de produits au 31 décembre 2021

Le tableau ci-après résume l'ensemble du portefeuille de produits en cours de développement et commercialisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Droits sur développements thérapeutiques réalisés par des tiers				
ALLERGAN	Ophthalmologie, douleur, neurodégénérescence	2 molécules en début de phases cliniques		
FELICITEX	Cancer	Famille de molécules en préclinique		
Développements propriétaires Infectieux				
EUROBIOPLEX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex en maladies infectieuses	Marquages CE en cours		
ANTICORPS	Anticorps humains spécifiques	Etudes d'évaluation		
Développements propriétaires Cornée				
CORNEA SYN & CORNEA TRANS	Milieu synthétiques de transport et conservation de greffons de cornée	Etudes Cliniques et de performances en cours		
Commercialisation Diagnostic				
Propriétaire	Distribution	Allomap (licence exclusive Europe)	Suivi transplantations cardiaques	Marqué CE, 510K US, ISHLT Laboratoire central opérationnel Etude PRME en cours
		TQS	Test rapide immunité tétanos	Monde
		Biodiag	Dépistage des Mycoplasmes urogénitaux	Monde
		EBX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex en maladies infectieuses	Marqué CE, Monde
		HLA	Transplantation	Fr, Be, Ch
		Divers	Microbiologie, immuno-analyse, contrôle qualité	Fr, Be, Ch, GB, D, Au
		Divers	Maladies infectieuses, autoimmunité, biomarqueurs	Fr, , Ch, GB, D, Au
		ImmunoDOT, ImmunoWELL, ImmunoFLOW (Genbio)	Maladies infectieuses, autoimmunité.	Monde
Commercialisation Recherche en sciences de la vie				
Propriétaire	Dist.	TransCelliIN	Vecteurs de transfection	Monde
		Gamme DENDRITICS	Anticorps humains et humanisés	Monde
		Milieu de culture	Sérum de veau fœtal	Monde
		Productions à façon	Divers R&D	Sanofi, Servier,....
		Divers	Immunologie, imagerie, anatomopathologie, biologie moléculaire	Fr
		Commercialisation Cornée		
Propriétaire		CORNEA MAX JET PREP OrganoCulture	Système de transport et de conservation des greffons de cornées à chaud	PTA (Produits thérapeutiques Annexes), Marquage CE en cours
		I-GLIDE (licence exclusive mondiale)	Système de transport de cornée lamellaire	Brevets EU, USA
		CORNEA-COLD	Milieu de transport et de conservation de greffons de cornées à froid	Marqué CE, 510K US (Genbio)

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principales activités d'Eurobio Scientific en 2021 sont décrites ci-après.

Développement de tests de diagnostic de la COVID-19

Au cours de de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a continué à développer des tests de diagnostic de la COVID-19. Eurobio Scientific a su rapidement déployer sur son marché des laboratoires spécialisés d'analyses de biologie médicale, laboratoires privés et hospitaliers, de nouveaux tests de

diagnostic *in vitro* pour simultanément dépister la présence du coronavirus SARS-Cov-2 et caractériser le type de variant rencontré. Cette performance a été rendue possible grâce aux partenariats à long-terme avec ses fournisseurs ainsi qu'à l'expérience et la réactivité de son département R&D et de ses équipes commerciales, tous intégrés au sein d'une organisation adaptée et apte à gérer une forte croissance.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Eurobio Scientific a ainsi continué à livrer en flux continu différents tests nécessaires au diagnostic de la COVID-19 et compléter les équipements des acteurs de santé avec de nouvelles machines. La société a ainsi maintenu à jour un catalogue de produits parmi les plus complets du marché, incluant :

- des tests PCR automatisés à haut-débit pour le dépistage du SARS-CoV-2, avec le premier test marqué CE en France de son partenaire Coréen Seegene et ses tests propriétaires de la gamme EBX, tous ces tests permettant bien de dépister tous les variants du coronavirus, autant sur écouvillon nasopharyngé que sur la salive ;
- des tests pour l'identification et le typage des principaux variants de SARS-CoV-2, complémentaires des tests PCR déjà existants ;
- des tests rapides antigéniques propriétaires destinés aux acteurs professionnels de la médecine délocalisée, notamment aux pharmacies.

Prise de participation

Le 23 novembre 2021, Eurobio Scientific a pris une participation minoritaire dans la Start-up Usense, qui développe un dispositif médical *in vitro* portatif d'analyse urinaire. Usense est une société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Avec cet investissement le Groupe renforce son offre en biologie médicale délocalisée et se positionne dans la digitalisation du diagnostic.

Financements

La forte activité liée à la Covid-19 a donné à Eurobio Scientific les moyens financiers de poursuivre son désendettement en remboursant entre autres son Prêt Garanti par l'Etat de 10 millions d'euros en avril 2021. Le remboursement des autres emprunts s'est poursuivi selon les échéanciers prévus.

Activité de recherche et développement

Test AlloMap® pour les transplantés cardiaques

Une étude médico-économique (PRME) pour l'obtention du remboursement du test, réalisée par un groupe indépendant de biologistes et chirurgiens cardiaques sous l'égide des Hospices Civils de Lyon (HCL), s'est poursuivie et devrait s'achever en 2022. Au cours de l'exercice 2021, 144 tests ont été réalisés et facturés au prix unitaire de 1.700 euros.

Gamme EBX dans les maladies infectieuses

Au cours de l'année 2021, Eurobio Scientific a obtenu le marquage CE de nouveaux tests EBX en particulier ceux destinés à simultanément diagnostiquer la présence du virus SARS-CoV-2 et caractériser le type de variant. D'autres tests couvrant d'autres indications sont actuellement en cours de développement.

Globalement, Eurobio Scientific a pu maintenir un niveau élevé de chiffre d'affaires EBX sur l'année 2021 grâce aux tests pour la Covid-19.

Produits pour la transplantation de cornée

En 2021, Eurobio Scientific a poursuivi le développement d'un nouveau milieu synthétique de transport et de préservation de cornée, CorneaSyn™, afin d'anticiper l'évolution de ce marché. Ces développements incluent la réalisation d'une étude clinique désormais nécessaire dans le nouveau cadre réglementaire européen.

Diagnostic compagnon

L'équipe de Genbio R&D, a été sollicitée par une société pharmaceutique américaine de spécialité pour développer un diagnostic compagnon d'un de ses traitements. Tous les coûts liés à cette activité sont pris en charge par cette société pharmaceutique qui continue à faire l'objet d'une facturation forfaitaire mensuelle.

Anticorps

Dans le cadre d'un partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, Eurobio Scientific a produit des anticorps humains à partir de prélèvements réalisés sur des patients. La société mène actuellement un programme d'identification d'anticorps neutralisants, qui pourraient avoir une utilité thérapeutique dans le cadre de traitements.

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

en M€	2021 consolidé	2020 consolidé	Variation
Chiffre d'affaires	184,7	188,5	-2%
Autres produits et subventions	0,6	0,7	-
Total des produits d'exploitation	185,3	189,2	-2%
Coût d'achat des marchandises	(82,5)	(78,5)	+5%
Marge brute	102,8	110,7	-7%
Dépenses de recherche et développement	(3,4)	(2,2)	+55%
Frais marketing et commerciaux	(19,0)	(18,2)	+4%
Frais généraux et administratifs	(7,4)	(6,2)	+19%
EBITDA	77,9	88,2	-12%
Résultat opérationnel	72,9	84,0	-13%
Résultat financier	0,1	(0,4)	-
Résultat exceptionnel	1,1	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(2,8)	(2,8)	-
Impôts	(10,8)	(7,4)	-
Résultat net	60,5	73,5	-18%
Trésorerie	102,4	65,6	
Dette financière hors crédit-bail	10,7	24,9	
Capitaux propres	160,6	107,1	

Conformément à l'application du nouveau règlement ANC 2020-01 applicable au 1er janvier 2021, le compte de résultat consolidé fait l'objet désormais d'une présentation différente. La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition est remontée au niveau du résultat opérationnel, et la dotation aux amortissements des actifs incorporels issus du PPA n'est plus incluse dans les frais marketing et commerciaux. Le compte de résultat est donc présenté comme suit :

en M€	2021 consolidé	2020 consolidé
Chiffre d'affaires	184,7	188,5
Autres produits et subventions	0,6	0,7
Total des produits d'exploitation	185,3	189,2
Coût d'achat des marchandises	(82,5)	(78,5)
Marge brute	102,8	110,7
Dépenses de recherche et développement	(3,4)	(2,2)
Frais marketing et commerciaux	(17,1)	(16,3)
Frais généraux et administratifs	(7,4)	(6,2)
EBITDA	77,9	88,2
Résultat opérationnel av. amort. actifs incorp. issus du PPA et EA	74,9	86,0
Dotation aux amortissements des actifs incorporels issus du PPA	2,0	2,0
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	2,8	2,8
Résultat opérationnel	70,1	81,2

Résultat financier	0,1	(0,4)
Résultat exceptionnel	1,1	-
Impôts	(10,8)	(7,4)
Résultat net	60,5	73,5
Trésorerie	102,4	65,6
Dette financière hors crédit-bail	10,7	24,9
Capitaux propres	160,6	107,1

Commentaires sur les résultats annuels 2021

Une année 2021 à nouveau marquée par la crise sanitaire

Eurobio Scientific enregistre sur l'année 2021 un chiffre d'affaires de 184,7 M€, proche du niveau établi en 2020. Ce chiffre traduit :

- Un niveau toujours élevé des ventes liées au diagnostic de la COVID (102,6 M€, soit 56% du CA), malgré des prix en baisse importante par rapport à l'année précédente. L'activité est restée majoritairement focalisée sur les produits à plus forte valeur ajoutée, à savoir les tests PCR pour les laboratoires publics et privés, clientèle historique du Groupe. La part des produits propriétaires s'est maintenue grâce à une capacité de R&D renforcée, la maîtrise des affaires réglementaires et un nouvel outil de production à forte capacité. C'est ainsi que 6 nouveaux tests propriétaires ont été mis sur le marché en 2021.
- Une progression continue des activités traditionnelles, hors COVID (81,5 M€, soit 44% du CA). Eurobio Scientific a notamment bénéficié d'une visibilité accrue liée à la nouvelle dimension acquise par le Groupe depuis 2 ans, et de l'accroissement de son parc de machines installées, porteur de croissance.

Eurobio Scientific a signé par ailleurs de nouveaux partenariats de distribution visant à rendre disponible en France des produits innovants à fort impact pour les professionnels de santé et les patients.

Enfin, le développement des ventes à l'international s'est poursuivi au cours de l'exercice, soutenu par les filiales étrangères TECOmedical (Suisse, Allemagne) et Pathway Diagnostics (Royaume-Uni) ainsi que par la conquête de nouveaux clients, notamment au Moyen Orient.

En 2021, ces chiffres de vente ont été complétés par des paiements reçus de ses partenaires historiques dans le cadre thérapeutique pour un total de 0,5 M€, principalement lié au passage en phase clinique d'une molécule développée conjointement avec la société AbbVie (anciennement Allergan).

Maintien d'un haut niveau de résultats

Grâce à l'augmentation des volumes vendus, l'impact de la baisse des prix des tests de diagnostic de la COVID a été contenu, et le niveau de marge brute s'est maintenu en 2021 à 56%, un niveau historiquement élevé, contre 59% en 2020. La marge brute s'inscrit ainsi à 102,8 M€, à comparer à 110,7 M€ en 2020.

Les charges reflètent ce fort niveau d'activité en volume, la poursuite de la structuration de l'organisation et l'augmentation des capacités de production et de logistique. Elles restent maîtrisées, avec une augmentation de 12%, à 29,8 M€, incluant une hausse significative de 54% des dépenses de R&D (3,4 M€) en ligne avec la stratégie.

Les résultats restent à un niveau historiquement élevé, avec un EBITDA de 77,9 M€ (88,2 M€ en 2020) et un résultat opérationnel de 72,9 M€ (84,0 M€ en 2020).

Le résultat financier est légèrement positif (+0,1 vs -0,4 en 2020) et intègre notamment des plus-values sur valeurs mobilières, et des pertes de change liées à la valorisation des actifs en dollar, inférieure à ce qui avait été provisionné en fin d'exercice précédent.

Au vu du résultat de l'année 2021, le Groupe a utilisé la totalité du déficit reportable sur le groupe d'intégration fiscale, et n'a pas activé de déficit reportable complémentaire. L'impôt sur les sociétés s'élève à 10,8 M€, contre 7,4 M€ en 2020.

Après prise en compte de 2,8 M€ de dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions, le résultat net 2021 s'élève à 60,5 M€, contre 73,5 M€ en 2020.

Forte génération de cash à 65,9 M€ (54,9 M€ en 2020)

Avec un haut niveau de résultat et un BFR maîtrisé, Eurobio Scientific génère en 2021 un cash-flow opérationnel de 65,9 M€, soit 11 M€ de plus qu'en 2020.

Le montant total de la trésorerie s'élève à 102,4 M€ au 31 décembre 2021 et les capitaux propres à 160,5 M€. La dette financière a fortement diminué à 10,7 M€ grâce au remboursement intégral du PGE souscrit en 2020. Elle est composée d'emprunts bancaires pour 8,9 M€ (dont 6,3 M€ à moyen terme) et de 1,7 M€ d'emprunts obligataires résiduels.

1.3.2 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au cours de l'exercice 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 167,43 millions d'euros contre 179,58 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain d'exploitation s'est élevé à 70,04 millions d'euros contre un gain d'exploitation de 85,03 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain net de l'exercice 2021 s'est élevé à 62,34 millions d'euros contre un gain net de 78,78 millions d'euros pour l'exercice 2020.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 62,34 millions d'euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à nouveau antérieur	:	81.940.929 euros
Résultat de l'exercice 2021	:	62.344.885 euros
Affectation du résultat 2021 à la réserve légale	:	0 euros
Affectation du résultat 2021 au report à nouveau	:	62.344.885 euros
<hr/>		<hr/>
Report à nouveau 2021	:	144.285.814 euros
<hr/>		<hr/>
Bénéfice distribuable	:	144.285.814 euros
<hr/>		<hr/>
Dividende	:	0 euros

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Organisation

L'activité de recherche et développement de la Société est organisée autour d'un pôle diagnostic en charge du développement et de l'enregistrement de produits diagnostiques *in vitro* approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Ce pôle rassemble les expertises en biologie et bio-statistique nécessaires au développement de produits ainsi que les expertises réglementaires nécessaires pour les validations cliniques et les enregistrements tels que le marquage CE ou les enregistrements nécessaires pour le marché américain. L'administration des études cliniques est sous-traitée à des organismes spécialisés. L'activité thérapeutique est actuellement prise en charge par des tiers auxquels la Société a consenti des licences sur ses molécules, et par ses équipes localisées à Lyon dans le cadre du partenariat avec les Hospices Civils de Lyon.

L'activité de production de la Société est localisée sur le site des Ulis. L'équipe de production y dispose d'une salle blanche dans laquelle les fabrications de produits propriétaires sont effectuées conformément aux normes en vigueur. Toutes ces activités sont conduites à l'aide d'un système de gestion de production informatisé.

La Société a également mis en place une organisation interne d'assurance de la qualité de façon à garantir que les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation soient réalisées selon les critères exigés pour des produits diagnostiques. C'est dans ce cadre que la Société a obtenu le 19 septembre 2018 le certificat ISO 13485v2016 qui est devenu obligatoire depuis mars 2019 pour le marquage CE des dispositifs médicaux.

Au 31 décembre 2021, la Société emploie 19 scientifiques (chercheurs et techniciens qualifiés) en France et 2 aux Etats-Unis.

Activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'activité en matière de recherche et développement et de production au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous une description des activités polluantes ou à risques.

La Société est soumise aux lois et réglementations concernant l'environnement, l'hygiène et la sécurité, notamment celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques et biologiques. La Société a mis en place le document unique de sécurité conformément au Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. La société est également soumise à un agrément pour l'entreposage et la manipulation de sous-produits animaux de catégorie 3 correspondant à l'article 24 du règlement 1069/2009.

La Société a une activité de recherche et développement en laboratoire et une activité de production industrielle. Toutefois, la Société est soumise pour ses activités aux réglementations en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, en particulier celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers.

Elle est également considérée comme producteur de Déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE ») dans le sens où elle importe sur le territoire français des équipements soumis à cette réglementation. Pour répondre à ses obligations, Eurobio Scientifique a passé depuis 2012 un contrat avec l'éco-organisme Récylum habilité pour la filière professionnelle. Des contrats de prestation sont en place pour l'enlèvement et le traitement de déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).

La Société n'exploite pas d'installation classée et n'est donc pas soumise à la réglementation en matière d'installations classées et de risques technologiques, toutefois, elle utilise des produits dangereux, chimiques et biologiques. Des contrôles sont réalisés régulièrement dans les laboratoires et l'unité de production de la Société. Bien que la Société estime qu'elle satisfait aux obligations légales actuelles liées à l'environnement, elle serait, en cas de non-conformité, exposée à des sanctions pénales et administratives, notamment à une suspension ou un retrait des autorisations et agréments nécessaires à ses activités.

Depuis la création de la Société, aucun incident n'a eu lieu dans le cadre des activités polluantes ou à risques. La Société estime ainsi qu'elle continue à satisfaire aux obligations légales relatives à ces activités en vigueur à la date du présent rapport.

Le respect des réglementations applicables en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité impose à la Société des dépenses et pourrait exiger des investissements importants notamment dans le futur si l'évolution de la réglementation exige l'utilisation d'équipements nouveaux ou de procédures nouvelles.

De plus, bien que la Société estime que les procédures de sécurité qu'elle met en œuvre pour le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers sont en conformité avec la réglementation applicable, le risque d'accident ou de contamination accidentelle ne peut pas être éliminé. En cas d'accident ou de contamination, la responsabilité de la Société pourrait être engagée ce qui l'obligerait à engager des coûts potentiellement importants pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dommages.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change entre l'euro et le dollar US qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels.

Les revenus d'Eurobio Scientifique sont essentiellement réalisés avec des ventes libellées en euros, les revenus libellés en dollars US et liés aux paiements reçus de Felicitex représentant actuellement une part minime du chiffre d'affaires, d'autant que le chiffre d'affaires en dollars US réalisé par Genbio permet globalement de financer les opérations de cette dernière. Il en est de même pour les ventes réalisées par Pathway Diagnostics en livres sterling au Royaume Uni. En excluant ces filiales, les dépenses opérationnelles (R&D, marketing et ventes, général et administratif) sont réalisées en euros, et les achats de matières premières, de tests et d'équipements commercialisés sont effectués en euros et, pour 23%, en dollars US. Ainsi, sur ses activités en France, Eurobio Scientifique est structurellement acheteuse de dollars US.

Sur l'exercice 2021, la Société a poursuivi une politique active d'options de change euro-dollar de nature à limiter le risque de change qu'elle supporte par l'intermédiaire d'instruments financiers

spécifiques qui sont constitués d'achats à terme simples et de produits de change structurés permettant de bénéficier de taux de change plus favorables.

Ces instruments permettent de fixer à l'avance le taux auquel le change euro-dollar sera effectué. L'objectif de la politique de change consiste à assurer dans la mesure du possible un taux moyen de change égal ou plus favorable que celui retenu dans le budget annuel. Ces prises de positions engendrent des charges ou des produits financiers et engagent la Société sur des positions futures.

L'exposition future de la Société à ce risque de change dépendra principalement de la monnaie dans laquelle elle percevra ses revenus et effectuera ses dépenses. Ceci est lié aux marchés sur lesquels ses produits seront vendus, à ses partenaires futurs, ainsi qu'aux monnaies de dénomination de ses achats de tests et équipements commercialisés, de ses coûts de sous-traitance de fabrication, et des pays dans lesquels la Société mènera ses développements. Cette exposition peut également être liée à des acquisitions d'entreprises qui seraient effectuées en dollar US, dès lors que les engagements de paiement correspondants auraient été contractés.

Le Groupe conserve une trésorerie à la fois en euros, en dollars US, en Francs Suisses et en livres sterling. Les trésoreries des filiales sont principalement utilisées localement, et les paiements reçus par la France en dollars US ne sont pas convertis systématiquement pour pouvoir les utiliser directement pour payer certains fournisseurs dans cette devise. Au 31 décembre 2021, 96,7% de la trésorerie du Groupe était en euros, 1,3% en dollar US et 1,88% en livres sterling.

La variation de taux de change a aussi un impact sur le bilan, notamment sur les capitaux propres, du fait de la conversion en euros des comptes annuels des filiales américaines, anglaises et suisses du groupe.

Risque de taux

Au 31 décembre 2021, l'essentiel de la dette financière du Groupe se décomposait de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Souscription	Remboursement	Emprunt obligataire converti	Autres	Incidence des cours de change	31/12/2021	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	24 912	11	(14 240)	-	-14	16	10 684	3 676	7 008
Emprunts bancaires (a)	22 132		-13203		-14	16	8 930	2 582	6 348
Emprunts obligataires (b)	2 764		-1021		-	-	1 744	1 084	660
Intérêts courus (dont concours bancaires)	16	11	-16		-	-	11	11	-

- (a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (BPI France) ainsi que les intérêts courus correspondant. Les 10M€ du PGE ont été remboursés en avril 2021.
- (b) Les emprunts obligataires incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.

A l'exception de l'emprunt bancaire de 7,6 millions d'euros contracté auprès d'un consortium bancaire en mars 2020, tous les emprunts sont à taux fixes. Dans le cadre de cet emprunt à taux variable, la société a mis en place un contrat de couverture contre le risque d'accroissement du taux couvrant la moitié de l'emprunt dans une fourchette de variation de 0,5%.

La Société considère donc qu'elle ne court aucun risque de taux significatif. Compte tenu du capital restant dû, la Société considère que toute évolution de +/- 1 % des taux d'intérêt aurait un impact peu significatif sur son résultat net. Par ailleurs, la trésorerie du Groupe ne fait l'objet d'aucun placement, susceptible en fonction de la variation des taux d'impacter le niveau de ses liquidités disponibles. En effet, la Société conserve sa trésorerie telle quelle ou n'investit que dans des instruments à court terme

ou peu risqués comme les Comptes à Terme (CAT) et les Sicav de trésorerie. La Société travaille principalement avec LCL, BNP Paribas, et le CIC pour la gestion de sa trésorerie, et n'investit le cas échéant qu'à moins de trois mois sur des Sicav à très faible volatilité. Elle a par ailleurs des CAT ouverts chez MyMoneyBank.

Risque sur actions ou participation

La Société détient une participation dans sa filiale américaine Genbio R&D Inc. (anciennement « Diaxonhit Inc. ») qui est entièrement provisionnée.

Le 30 mars 2017, la Société a acquis la totalité des actions de la société Capforce Plus, une société holding détenant 100% du capital de la société Eurobio, auprès de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier et leurs familles pour un montant total de 28,9 millions d'euros répartis comme suit :

- 65% des actions de Capforce Plus, intégralement détenues par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, ont été apportés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») par ces derniers pour une valeur totale de 18,8 millions d'euros en contrepartie d'actions Diaxonhit qui leurs ont été transférées ;
- 35% des actions de Capforce Plus ont été cédés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») contre versement en numéraire de 10,1 millions d'euros effectué en une tranche de 8,5 millions d'euros payée à la date de réalisation de l'acquisition, et une tranche de 1,6 million d'euros sous forme de crédit vendeur non rémunéré et remboursable par Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») à hauteur de 0,8 million d'euros en juin 2018 et 0,8 million d'euros en juin 2019.

Le 28 janvier 2018, Eurobio a été absorbée par Eurobio-Ingen dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio-Ingen a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

La Société n'anticipant également pas de pertes futures dans sa filiale Capforce Plus, elle n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 31 juillet 2017, Eurobio a acquis la totalité des actions composant le capital de la société californienne Genbio, par le biais d'une société holding, Capforce USA, qu'elle détenait en totalité. A la suite de l'absorption d'Eurobio par Eurobio-Ingen puis d'Eurobio-Ingen par Eurobio Scientific, Capforce USA, Inc. est désormais détenue par Eurobio Scientific. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 1^{er} juillet 2018, Eurobio Scientific a acquis la société lyonnaise Dendritics pour 46 milliers d'euros.

Le 1^{er} janvier 2019, Dendritics a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

En juillet 2019, Eurobio Scientific a acquis les sociétés britanniques Pathway Diagnostics et Personal Diagnostics pour 3 230 milliers d'euros. N'anticipant pas de pertes dans ces filiales, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celles-ci.

Le 15 juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de 100% du capital de TECOmedical AG, société mère d'un groupe suisse spécialisé dans le développement et la distribution de test de diagnostic *in*

vitro en Europe, présent en Suisse, en Allemagne, en Autriche et au Benelux. Cette acquisition a été réalisée intégralement en numéraire, en direct pour 20% du capital de TECO, et par le biais d'une holding détenue à 100%, Eurobio Scientific Switzerland AG, pour les 80% restants. N'anticipant pas de pertes dans ces filiales, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celles-ci.

Le 23 novembre 2021, la Société a pris une participation minoritaire, à hauteur de 16 % du capital, dans la start-up Usense, société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Compte tenu de l'acquisition récente et de l'absence de modification des hypothèses à date, l'absence de dépréciation est justifiée.

Par ailleurs, la Société détient une participation dans la société belge GAMMA SA, propriétaire de son produit TQS. La Société n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Eurobio Scientific ne détient pas de participation significative dans d'autres sociétés tierces.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe suit avec attention les emplois et les ressources de trésorerie à venir, ce qui l'aide à gérer ses besoins en flux de trésorerie. Généralement, il s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette.

Au 31 décembre 2021, le bilan consolidé du Groupe faisait apparaître un total d'actifs à court terme de 173.597 milliers d'euros avec des dettes à court terme de 36.108 milliers d'euros.

Compte-tenu de dettes à long-terme de 11.114 milliers d'euros, les dettes au 31 décembre 2021 s'élevaient à un total de 47.222 milliers d'euros. Certaines de ces dettes, en particulier celle contractée auprès d'un consortium bancaire en mars 2020, sont assorties d'un certain nombre de garanties ou de covenants portant, entre autres, sur certains critères liés à l'activité du groupe et susceptible de modifier le taux d'intérêt applicable.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 102.386 milliers d'euros, la variation nette de trésorerie liée à l'activité au cours l'exercice clos le 31 décembre 2021 était de 65.916 milliers d'euros et la trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail du Groupe s'élevait à 91.388 milliers d'euros en augmentation de 51.483 milliers d'euros par rapport à 2020.

En milliers d'euros	31 décembre 2021	Dont à moins d'un an
Dettes financières remboursables en cash	(10.684)	(3.676)
Avances remboursables	(314)	(294)
Trésorerie	102.386	102.386
Trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail	91.388	98.416

Le niveau de la trésorerie nette mentionné ci-dessus, est lié à l'activité de l'entreprise mais aussi à des financements et des remboursements qui sont intervenus au cours du temps. Les plus importants sont décrits ci-après.

Le 10 avril et le 23 octobre 2018, le Groupe a procédé à deux émissions obligataires pour un montant total d'environ 5 millions d'euros. Chaque emprunt est amortissable sur une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 6%. La société continue à amortir ces obligations.

En février 2020, Eurobio Scientific a mis en place un accord de crédit pour un total de 11 millions d'euros avec un consortium bancaire réunissant LCL, BNP Paribas, CIC et Crédit Agricole Ile de France. Les prêts amortissables qui en résultent ont une maturité de 6 ans et un taux d'intérêt compris entre 1,3% et 1,9%, en fonction de critères financiers prenant en compte l'évolution de l'activité du groupe. En mars 2020, la société a reçu un prêt de 7,6 millions d'euros dans le cadre de cet accord. La Société continue à rembourser cet emprunt.

En avril 2020, la Société avait, par précaution, souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10 millions d'euros pour assurer son besoin en fonds de roulement dans le cadre de la pandémie COVID-19. Sa trésorerie étant finalement suffisante, la Société a procédé au remboursement intégral de ce PGE en avril 2021.

Par ailleurs, pour maintenir sa trésorerie, la Société finance en crédit-bail les achats d'instruments placés chez ses clients ainsi que les équipements acquis pour les besoins de ses laboratoires aux Ulis. En parallèle de ces financements, Eurobio Scientific avait mis en œuvre un plan afin de réduire ses charges et préserver sa trésorerie. Cette restructuration a entraîné un reliquat de charges exceptionnelles qui ont été comptabilisées sur l'exercice 2020.

Le Groupe dispose ainsi d'une trésorerie nette disponible au 31 décembre 2021 qui lui permet de faire face à ses besoins et engagements financiers à 12 mois. Par ailleurs, le Groupe a procédé, au 31 décembre 2021, à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La trésorerie disponible du Groupe est principalement conservée telle quelle ou investie en instruments monétaires à valeurs liquidatives quotidiennes et faible volatilité, libellés en euros et en dollar US, auprès de Société Générale, de BNP Paribas, et de LCL.

La Société pourrait dans le futur avoir besoin de capitaux supplémentaires

Dans le futur, la Société pourrait avoir besoin de capitaux complémentaires pour financer ses opérations et notamment pour saisir des opportunités de développement par croissance externe ou par prise de licence de produits ayant déjà reçus une autorisation de mise sur le marché ou un marquage CE.

Les besoins futurs en capitaux de la Société dépendront de nombreux facteurs, notamment :

- la vitesse de croissance et le volume de ses ventes ;
- l'allongement des termes de règlement négocié par ses clients notamment publics;
- la capacité de ses clients à respecter les échéances de règlement de leurs factures ;
- le succès commercial des produits et services dont elle assure déjà aujourd'hui la commercialisation et sa capacité à conserver ou étendre les accords de distribution en cours et en établir de nouveaux à des conditions intéressantes ;

- les coûts d'achat auprès de fournisseurs américains des produits qu'elle distribue en France, et l'effet sur ces coûts du taux de change entre l'euro et le dollar ;
- le succès commercial de ses produits propriétaires et sa capacité à établir et à conserver des accords de distribution et de collaboration à des conditions intéressantes ;
- le niveau de performance et la qualité de fabrication de ses tests diagnostiques ;
- la qualité de ses produits propriétaires en sciences de la vie ;
- l'étendue et les résultats de ses études cliniques ;
- l'entrée de nouveaux produits en développement ;
- le temps et les coûts nécessaires à l'obtention des autorisations réglementaires ;
- la rapidité de ses partenaires à mener les études cliniques et à mettre des produits sur le marché ;
- les coûts de production des produits propriétaires qui dépendent à la fois du coût des matières premières mais également de l'optimisation des procédés de production, de la qualité des produits fabriqués, et des contraintes logistiques applicables ;
- les coûts de commercialisation des produits propriétaires ou non, notamment le marketing, la vente et la distribution ;
- les coûts de préparation, de dépôt, de revue, de maintenance et de défense des revendications de brevets et autres coûts liés aux brevets, dont les coûts liés aux litiges et aux indemnités ;
- le prix auquel la société aura racheté ses actions propres dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ;
- le coût d'obtention et de maintenance des licences pour l'utilisation de technologies et de produits déjà brevetés ; et
- les conditions financières relatives à des opportunités de croissance externe.

La Société pourrait ne pas parvenir à se procurer des fonds suffisants à des conditions acceptables, voire à lever les fonds dont elle aurait besoin. Si les fonds nécessaires ne sont pas disponibles, la Société pourrait devoir :

- renoncer à mener à terme un processus d'acquisition externe ;
- renoncer à obtenir une licence sur des produits ou des technologies ;
- céder certains droits de commercialisation ;
- céder certains actifs.

Risque de dilution

Dans le cadre de son développement et de son financement, la Société a procédé à l'émission ou à l'attribution de plusieurs valeurs mobilières donnant accès à son capital. En outre, dans le cadre de sa politique d'intéressement de ses collaborateurs, la Société a régulièrement émis des instruments financiers donnant accès à son capital (options de souscription d'actions, actions gratuites, ...).

La Société, pourrait par ailleurs, procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital dans le cadre de l'acquisition de sociétés ou de lignes de produits.

La stratégie actuelle de la Société consiste à privilégier le financement de ses besoins opérationnels par utilisation de la trésorerie générée par ses opérations, par recours au crédit-bail pour financer l'achat des instruments placés chez ses clients et de certains investissements réalisés dans le cadre de la modernisation de son site de production des Ulis, et par endettement sous forme d'emprunts et d'émissions d'obligations ordinaires. Cette stratégie vise à éviter la dilution de son capital actuel.

Toutefois, en cas d'évènement défavorable tel que ceux décrits précédemment, la Société pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché et ainsi augmenter son capital social pour financer tout ou partie de ses besoins opérationnels. De plus, la Société pourrait avoir l'opportunité de réaliser

une acquisition dont le financement ne pourrait être entièrement couvert par un nouvel emprunt ou une nouvelle émission obligataire. Dans ce cas, elle pourrait également être amenée à faire à nouveau appel au marché et ainsi augmenter son capital social. L'émission d'instruments financiers ou de nouvelles actions qui en résulterait entraînerait une dilution complémentaire pour les actionnaires de la Société.

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société était fixé à 3.629.814,72 euros, divisé en 11.343.171 actions de 0,32 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

L'exercice potentiel de ces valeurs mobilières donnant accès au capital par leurs titulaires entraînerait la dilution suivante :

	Nombre d'actions composant le capital social	En cas d'exercice d'options de souscription d'actions	En cas d'exercice des bons de souscription d'actions attribués à CareDx	TOTAL
Nombre d'actions créées	11 343 171	5 181	23 400	28 581
Capital social après émission des actions nouvelles	-	11 348 352	11 366 571	11 371 752
Dilution	-	0,05%	0,21%	0,25%

1.7 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

Lancement de la distribution exclusive du premier autotest salivaire de dépistage du VIH en France

Le 11 janvier 2022, la Société a annoncé la signature d'un contrat de distribution exclusive de l'autotest salivaire OraQuick® avec la firme américaine Orasure. Ce contrat exclusif concerne le marché français y compris ses territoires ultra-marins.

OraQuick® est le premier autotest salivaire rapide de dépistage du VIH pour la biologie délocalisée et notamment les pharmacies. Il s'agit d'un test rapide marqué CE qui permet en 20 minutes de détecter la présence d'anticorps caractéristiques des infections par VIH à partir d'un échantillon de salive. Comme les tests sérologiques COVID, il se présente sous forme d'une petite plaque avec fenêtre pour visualiser le résultat. Il ne nécessite pas d'échantillon sanguin mais un simple prélèvement de salive avec une palette prévue à cet effet.

OraQuick® est disponible immédiatement en officine et dans les centres de dépistages associatifs et hospitaliers. Avec ce test, Eurobio Scientific renforce sa présence en biologie délocalisée, notamment dans les pharmacies, et étoffe sa gamme d'autotests, l'autotest COVID étant déjà disponible depuis le mois de juin 2021.

Partenariat stratégique avec Nextstage AM

Le 7 février 2022, la Société a annoncé la signature d'un accord entre ses dirigeants-actionnaires de référence (les « **Entrepreneurs** »), Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin, et NextStage AM en vue de la réalisation par NextStage AM d'un investissement de 35,5m€ dans une holding, baptisée

EurobioNext, à constituer par les Entrepreneurs. EurobioNext détiendra environ 28,3% du capital d'Eurobio Scientifique, à l'issue d'opérations d'apports et de cessions de titres détenus par les Entrepreneurs, sur la base d'un prix de 25,28 euros par action Eurobio Scientifique. Denis Fortier et Jean-Michel Carle réaliseront une partie de la valeur créée depuis leur reprise d'Eurobio en 2010, et conserveront 56,5% du capital de la nouvelle structure au côté de NextStage SCA et du FPCI Pépites et Territoires qui en détiendront 43,5%. La mise en oeuvre de cet accord, dont les principales étapes sont récapitulées ci-dessous, se fera sous réserve de conditions suspensives usuelles dont l'obtention de l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes. Elle devrait intervenir au cours des 2 à 3 prochains mois.

L'association avec NextStage AM a pour objectif d'accompagner l'équipe d'Eurobio Scientifique à accélérer son développement en valorisant et en complétant les forces et positions acquises.

Cette association permet également d'amplifier la réflexion stratégique, en particulier au sein du Conseil d'Administration d'Eurobio Scientifique qui sera renforcé par l'entrée d'EurobioNext représentée par Grégoire Sentilhes, Président et cofondateur de NextStage AM, et de Pierre Germain (ancien Directeur Stratégie de Sanofi, CEO d'Ethypharm, Executive Vice-Président Capgemini), en qualité de censeur.

A un moment clé de l'histoire du Groupe Eurobio Scientifique, Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin renforcent la structure de son capital avec l'arrivée dans EurobioNext de NextStage AM qui apporte son expérience en matière d'accompagnement de la croissance, du développement à l'international, et du renforcement du savoir-faire technologique et digital.

Le 4 février 2022, Jean-Michel Carle Grandmougin, Denis Fortier, Hervé Duchesne de Lamotte, NextStage SCA et FPCI Pépites et Territoires ont signé un protocole d'accord global prévoyant, sous réserve de la satisfaction de conditions suspensives usuelles dont l'obtention de l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes, la réalisation notamment des opérations suivantes :

- création par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier d'une holding dénommée EurobioNext ;
- apport par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier de 1 822 772 actions ordinaires d'Eurobio Scientifique à EurobioNext, sur la base d'une valorisation unitaire par action d'Eurobio Scientifique de 25,28 euros, soit un montant total de 46 079 676,16 euros ;
- augmentation de capital d'EurobioNext réservée à NextStage SCA et FPCI Pépites et Territoires d'un montant total (prime d'émission incluse) de 35 500 000 euros afin de financer l'acquisition de titres Eurobio Scientifique visée ci-après et les frais de l'opération ;
- acquisition par EurobioNext de 1 384 493 actions ordinaires d'Eurobio Scientifique auprès de M. Jean-Michel Carle Grandmougin, Denis Fortier et Hervé Duchesne de Lamotte (et certains affiliés en cas de réalisation d'une réorganisation patrimoniale), sur la base d'une valorisation unitaire par action d'Eurobio Scientifique de 25,28 euros, soit un montant total de 34 999 983,04 euros.

Au résultat de ces opérations, EurobioNext détiendrait 3 207 265 actions ordinaires d'Eurobio Scientifique soit environ 28,3 % du capital d'Eurobio Scientifique. Le capital d'EurobioNext serait détenu majoritairement par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier (à hauteur d'environ 56,5 %), d'une part et, minoritairement par NextStage SCA et FPCI Pépites et Territoires, d'autre part (à hauteur d'environ 43,5 %).

Lancement du nouveau test propriétaire pour la détection des variants Omicron BA.x, BA.2 et Delta du SARS-CoV-2

Le 10 mars 2022, la Société a annoncé le lancement en RUO (produit à utilisation de recherche uniquement) de son nouveau test propriétaire EBX 048, Eurobioplex SARS-CoV-2 Fast-SVT (Screening and VOC¹ Typing), développé spécifiquement pour le dépistage de routine du COVID-19 et l'identification des variants actuels.

Le kit propriétaire EBX SARS-CoV-2 Fast-SVT est un test d'amplification par réaction de polymérisation en chaîne (RT-PCR²) en temps réel qui, en un seul test, permet de d'identifier la présence du virus SARS-CoV-2 et de détecter les mutations K417N (criblage des sous-lignages BA.x du variant Omicron), V213G (criblage du sous-lignage BA.2 du variant Omicron) et L452R (criblage du variant Delta) de façon qualitative. La présence de la mutation V213G permet ainsi de différencier le sous-lignage BA.2 des autres sous-lignages du variant Omicron.

Ce nouveau test, conçu et développé par la R&D d'Eurobio Scientific, est produit en interne, dans ses locaux des Ulis - France et suit le processus normatif réglementaire ISO 13485. Il est disponible en plusieurs versions permettant d'effectuer simultanément 50, 100 ou 200 déterminations.

EBX SARS-CoV-2 Fast-SVT est disponible immédiatement pour les laboratoires hospitaliers et privés, tant en France qu'à l'international dans sa version RUO.

1.8 ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Eurobio Scientific dispose désormais de moyens financiers très importants pour continuer à déployer sa stratégie, axée sur l'accroissement de la part des produits propriétaires, la poursuite de l'expansion internationale, et l'ouverture de nouveaux segments de marché.

Cette stratégie a déjà été initiée avec l'intensification de la R&D qui va s'amplifier pour garder une forte réactivité en matière d'innovation produits, principalement en biologie moléculaire dans le domaine des maladies infectieuses mais également sur d'autres pathologies. Elle passe aussi par le développement de nouvelles synergies avec les filiales européennes TECOmedical et Pathway Diagnostics, au-delà de ce qui a déjà été fait sur le segment COVID depuis 2020. Ces développements de la R&D et/ou de l'international pourront être accélérés par la réalisation d'acquisitions ou de prises de participations ciblées s'inscrivant dans les 3 axes stratégiques du Groupe, comme l'illustre, par exemple, la participation prise fin 2021 dans la start-up Usense, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical délocalisé sur la base d'analyses urinaires et d'intelligence artificielle.

En parallèle, pour soutenir sa stratégie, le Groupe continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit son partenariat non exclusif avec le Groupe coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines. Le Groupe est devenu le distributeur exclusif en France des autotest VIH de l'américain Orasure, ce qui lui permet de renforcer sa présence auprès des réseaux de pharmacie. Eurobio Scientific a également signé des partenariats avec les laboratoires Alcor et BenQ, et étudie de nouveaux accords de distribution dans les domaines des tests de proximité « Point of Care », ou de la biologie connectée à base d'intelligence artificielle.

¹ VOC : Variant of Concern

² La « Polymerase Chain Reaction » (PCR) est une méthode basée sur la multiplication sélective de séquences d'ADN cibles, qui permet de détecter des séquences d'ADN spécifiques présentes dans un produit.

En complément de ce déploiement stratégique, l'entrée au capital d'Eurobio Scientific des fonds gérés par NextStage AM dans le cadre de son programme Pépites et Territoires, devrait intervenir avant la fin du 2e trimestre 2022.

Sur la base de la nouvelle dimension acquise au cours de l'année 2020 et renforcée en 2021, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer à répondre, en France et à l'international, aux besoins des laboratoires, en y déployant une offre mixant ses propres produits innovants et ceux de ses partenaires. Ces atouts vont lui permettre également d'aborder de nouveaux marchés, tant en termes de clients que de technologies, et de développer sa présence sur de nouveaux territoires.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2021 :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2021.12	2020.12	2021.12	2020.12	2021.12	2020.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Gamma	Voie de l'Air pur 17/19 - Beaufays	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Pathway Diagnostics (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	GB	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	GB	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrase 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco development GmbH (c)	Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Benelux (c)	Pr Willem-Alexanderlaan 301 7311 SW Apeldoorn	Pays-bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific SA et de 80% par Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

IG : intégration globale

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Capforce Plus

Depuis le 30 mars 2017, la Société détient 100% du capital social et des droits de vote de Capforce Plus, société holding dont l'activité, à titre principal, était la détention d'une participation à 100% dans le capital d'Eurobio (622 018 554 RCS Evry), industriel français dans le domaine du diagnostic in-vitro et des sciences de la vie.

Dans le cadre d'une réorganisation du Groupe, cette participation a été cédée en décembre 2017 à Ingen qui a ensuite absorbé Eurobio le 28 janvier 2018 par le biais d'une dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine. Capforce Plus est donc désormais une société sans activité opérationnelle.

Son exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un bénéfice net de 651 milliers d'euros contre un bénéfice net de 63 milliers d'euros en 2020.

Gamma : entité productrice du test propriétaire Tétanos Quick Stick® (TQS)

Gamma est l'entité productrice du test propriétaire TQS qu'elle livre à Eurobio Scientific dans le cadre de la commercialisation en France. La fabrication de TQS étant sous-traitée, Gamma n'a pas de collaborateurs en propre et son fonctionnement est assuré par des collaborateurs du groupe.

Son exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par une perte de 37 milliers d'euros contre un bénéfice de 2 milliers d'euros en 2020.

Genbio R&D Inc.

La Société possède une filiale détenue à 100%, Genbio R&D Inc. (anciennement « Diaxonhit Inc. »), société américaine enregistrée dans l'Etat du Delaware (Etats-Unis).

L'activité de cette filiale située à San Diego, Californie, consiste essentiellement à effectuer tous les travaux de R&D sur les produits destinés au marché américain ainsi que les démarches réglementaires correspondantes auprès de la FDA.

Genbio R&D Inc. a enregistré un bénéfice net de 99 milliers de dollars US au cours de l'exercice 2021, contre un bénéfice net de 100 milliers de dollars US en 2020. Le total des capitaux propres ressort à - 5.706 milliers de dollars US au 31 décembre 2021 contre -5.805 milliers de dollars US au 31 décembre 2020.

Eurobio Scientific et sa filiale détenue à 100% Genbio R&D Inc. sont liées par une série d'accords de services et de prix de transferts.

Capforce USA

Eurobio Scientific possède 100% de cette filiale qui a vocation à être la holding de détention de ses participations américaines. Elle a été constituée en 2017 pour réaliser l'acquisition de Genbio avec un financement par emprunt auprès de Bank of the West en Californie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Capforce USA a enregistré une perte de 72 milliers de dollars US contre une perte de 52 milliers de dollars US en 2020.

Innominata Inc. dba Genbio (Genbio Inc.)

Eurobio Scientific contrôle, par l'intermédiaire de Capforce USA, 100% du capital de cette société basée en Californie depuis juillet 2017. Genbio Inc. fabrique ses propres tests de diagnostic qu'elle vend principalement aux Etats-Unis par l'intermédiaire de distributeurs.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Genbio Inc. a enregistré un bénéfice de 12 milliers de dollars US contre une perte de 36 milliers de dollars US en 2020.

Pathway Diagnostics Ltd

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Pathway Diagnostics Ltd (« Pathway »).

Fondée en 1999, Pathway est basée à Dorking dans le Surrey. Elle propose toute une gamme d'instruments et de réactifs de diagnostic in vitro aux laboratoires de biologie hospitaliers, notamment dans les domaines de l'hématologie et de l'immunologie, ainsi qu'aux laboratoires industriels et de recherche (centres de recherche, laboratoires pharmaceutiques, CRO, etc.). De même, Pathway fournit des réactifs de contrôle de qualité qu'elle conçoit et fabrique, afin de permettre aux laboratoires de comparer et de suivre leur performance comme exigé dans le référentiel des bonnes pratiques de laboratoire. La Société commercialise actuellement en France certains contrôles fabriqués par Pathway.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Pathway a enregistré un bénéfice de 1.651 milliers de livres sterling contre un bénéfice de 273 milliers de livres sterling en 2020.

Personal Diagnostics Ltd

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Personal Diagnostics Ltd (« Personal ») en même temps que celle de Pathway Diagnostics.

Personal, aussi basée à Dorking dans le Surrey, est une jeune société spécialisée dans les auto-tests à destination des professionnels de santé et des particuliers. La société commercialise trois tests qu'elle produit elle-même : AnaemiaScreen pour l'anémie liée au manque de fer, ThyroScreen pour la détection de l'hypothyroïdie, et UlcerScreen pour l'ulcère de l'estomac. La société commercialise d'autres auto-tests en distribution. Les ventes réalisées par Personal sont actuellement effectuées essentiellement auprès de particuliers, et exclusivement par l'intermédiaire d'une plateforme d'e-commerce. Personal est encore en phase précoce de développement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Personal a enregistré une perte de 16 milliers de livres sterling contre une perte de 5 milliers de livres sterling en 2020.

TECOmedical AG

En juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit suisse TECOmedical AG (« **TECO** »).

Fondée en 1984, TECO est basée à Sissach, en Suisse. Elle propose toute une gamme de tests de biomarqueurs spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs, ainsi que des produits propriétaires pour le diagnostic humain et vétérinaire, l'écotoxicologie et les syndromes métaboliques. De même, TECO développe et fabrique ses propres produits au sein de TECOdevelopment GmbH, située à Rheinbach, en Allemagne. La Société commercialise actuellement en France et au Royaume-Uni des produits spécifiques de TECO.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, TECO a enregistré un bénéfice de 704 milliers de francs suisses contre un bénéfice de 414 milliers de francs suisse au cours de la période débutant le 1^{er} juillet 2020 et se terminant le 31 décembre 2020.

Eurobio Scientific Switzerland

Dans le cadre de l'acquisition de la société TECOmedical AG, la société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse, a été créée en tant que holding. Au titre de l'exercice 2021, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de 27 milliers de francs suisse contre une perte de 31 milliers de francs suisse en 2020.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 la Société a pris une participation au sein d'une société ayant son siège social sur le territoire français.

Le 23 novembre 2021, Eurobio Scientific a pris une participation minoritaire (16%) dans la Start-up Usense, qui développe un dispositif médical in vitro portatif d'analyse urinaire. Usense est une société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Avec cet investissement le Groupe renforce son offre en biologie médicale délocalisée et se positionne dans la digitalisation du diagnostic.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2021 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	489	33	34	49	221	337	3 891	803	454	363	2370	3 990
Montant total TTC des factures concernées	10 175 842 €	-344 722 €	-807 459 €	-140 923 €	-2 363 138 €	-3 656 242 €	25 864 355 €	3 718 195 €	2 668 781 €	1 865 992 €	6 948 527 €	15 201 495 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	10,51%	-0,36%	-0,83%	-0,15%	-2,44%	-4,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							15,95%	2,22%	1,59%	1,11%	3,65%	8,04%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							Délai généralement consenti est de 30 jours fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités, à celui de sa croissance et au plan de rachat d'actions. Elle n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Nature des indications	Exercice 31/12/2017	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2021
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 089 999	3 170 270	3 597 829	3 629 815	3 629 815
Nombre des actions ordinaires existantes	9 656 248	9 907 093	11 243 217	11 343 171	11 343 171
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	783 759	810 670	333 384	46 379	28 581
Par conversion d'obligations	403 789	342 002	0	0	0
Par exercice de Bons de Souscription d'Action, d'actions gratuites et de levées d'options.....	379 970	468 668	333 384	46 379	28 581
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 098 789	1 212 866	55 842 813	179 582 303	167 425 705
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	(5 122 020)	(2 187 405)	4 326 541	89 716 619	69 041 465
Impôts sur les bénéfices	(1 190 563)	(1 371 258)	(342 231)	5 571 348	7 737 756
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(5 261 891)	(1 307 947)	3 521 245	78 782 666	62 344 885
Résultat distribué					
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0,41)	(0,08)	0,42	7,42	5,40
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,54)	(0,13)	0,31	6,95	5,50
Dividende attribué à chaque action					
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	20	9	106	115	128
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 765 043	863 127	5 533 364	7 903 319	8 467 445
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	854 293	312 660	2 303 630	3 279 504	3 307 987

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2021, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 :

Actionnaires	31 décembre 2021		31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Jean-Michel Carle Grandmougin	1.549.337	13,66	1.645.550	14,51	1.736.928	15,45
Denis Fortier	1.616.936	14,25	1.708.587	15,06	1.778.780	15,82
Mandataire sociaux et salariés	381.281	3,36	70.720	0,62	61.675	0,55
Institutionnels	795.299	7,01	296.712	2,62	1.068.133	9,50
Actions propres	495.448	4,37	136.022	1,20	35.707	0,32
Public	6.504.830	57,35	7.485.580	65,99	6.561.994	58,36
Total	11.343.171	100,00	11.343.171	100,00	11.243.217	100,00

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

Ainsi, au 31 décembre 2021, le nombre de droit de vote théorique s'élève à 11.343.171 et le nombre de droits de vote réel s'élève à 10.847.723, après déduction des actions auto-détenues par la Société qui sont dépourvues de droit de vote.

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune déclaration de franchissement seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Comme détaillé au chapitre 9 ci-dessous, certains salariés ou anciens salariés de la Société sont devenus actionnaires par exercice d'options de souscription d'actions ou par acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement. Un nombre total de 40.580 actions de valeur nominale de 0,32 euro ont ainsi été souscrites ou acquises en 2019.

Par ailleurs, la Société a mis en place le 2 mars 1999 un plan d'épargne d'entreprise par octroi qui a été modifié le 11 mai 2001 puis le 3 novembre 2005. Lors de l'introduction en bourse de la Société, le 17 novembre 2005, 18.512 actions ont été souscrites par les salariés dans le cadre du PEE. Aucune action n'a été souscrite depuis cette date.

Au 31 décembre 2021 et à la connaissance de la Société, l'actionnariat salarié représente environ 2,94% du capital social et des droits de vote de la Société à cette date.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

Autocontrôle

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 495.448 actions propres, soit 4,37% du capital social à cette même date, réparties comme suit :

- 9.125 actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec Louis Capital Markets conforme à la Charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers en date du 8 mars 2011 approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 21 mars 2011 d'actualisation de la pratique de marché admise n° 2011-07 relative aux contrats de liquidité, soit 0,08% du capital social ;
- 486.323 actions auto-détenues en dehors du contrat de liquidité, soit 4,29% du capital social.

Programme de rachat d'actions

Ces actions propres ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021, dans sa cinquième (5^e) résolution, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la septième (7^e) résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuites d'actions ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes ou nouvelles à émettre de la Société ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions, étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 17 décembre 2022. Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social. Le prix d'achat unitaire maximum est de 60,00 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 68.059.020 euros, hors frais de négociation, calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date de l'assemblée générale du 17 juin 2021. Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité

Au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 9.125 titres ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 355.693,80 euros.

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 23 juin 2020 et du 17 juin 2021.

Actions détenues en dehors du contrat de liquidité

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 486 323 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 4,29% du capital social à cette même date.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous rappelons que les actions de la Société sont admises aux négociations sur Euronext Growth Paris, système multilatéral de négociation organisé. En conséquence, le présent paragraphe comporte les informations requises par les articles L. 225-37-4 et suivants du Code de Commerce et par articles L22-10-10 et suivants du Code de Commerce présents au sein d'un nouveau chapitre X du titre II du livre II relatif aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système de multilatéral de négociation.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration est composé des cinq membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant ⁽¹⁾	Comité d'audit	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel ⁽²⁾
Jean-Michel Carle Grandmougin	Président directeur général	61			2019	2022
Denis Fortier	Administrateur et directeur général délégué	54			2019	2022
Hervé Duchesne de Lamotte	Administrateur et directeur général délégué	65			2019	2022
Michel Picot	Administrateur	68	✓	✓	2019	2022
Patrick de Roquemaurel	Administrateur	64	✓	✓	2019	2022

(1) Au regard de la recommandation n°3 du Code Middledext.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

7.1.2 DIRECTION GENERALE

Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 17.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 17.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

Composition de la direction générale au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Jean Michel Carle Grandmougin	Président directeur général	27 juin 2019	Assemblée générale 2022
Denis Fortier	Directeur général délégué	27 juin 2019	Assemblée générale 2022
Hervé Duchesne de Lamotte	Directeur général délégué	27 juin 2019	Assemblée générale 2022

7.2.3 LISTE DES MANDATS

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin, président directeur général (61 ans)

Jean-Michel Carle Grandmougin possède plus de 30 ans d'expérience dans les domaines du diagnostic *in vitro* et de la recherche. Il a commencé sa carrière chez Technicon devenu Bayer Diagnostics en tant qu'ingénieur Technico-commercial pour en devenir chef des ventes à 30 ans. Il a été ensuite directeur commercial pour la société BMD (BioMedical Diagnostics) pendant 13 ans avant de prendre la responsabilité de la *business unit* germanique. Jean-Michel Carle Grandmougin intègre Eurobio en 2006 en tant que directeur commercial pour rapidement devenir directeur général afin de préparer la reprise de la société. En juin 2010, il devient avec Denis Fortier et OTC Asset Management (qui cèdera sa participation en juillet 2014), l'un des associés majoritaires de la société Capforce, société holding détenant la totalité du capital de la société Eurobio.

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin a été nommé membre du directoire par le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017, puis président du directoire par le conseil de surveillance de la Société lors de sa réunion du 12 juin 2017. Il a été renouvelé dans ces fonctions, pour une durée de 3 ans, par le conseil de surveillance, lors de sa réunion du 14 juin 2018. Dans le prolongement de la modification du mode de direction et d'administration décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport, l'assemblée générale des actionnaires a constaté la fin, de plein droit, des fonctions des membres du directoire et du conseil de surveillance, puis a décidé de nommer Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de nommer Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin en tant que président du conseil d'administration et de directeur général, pour une durée égale à celle du mandat du directeur général, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Jean-Michel Carle Grandmougin est titulaire d'une Licence de Biologie (1982).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Représentant d'un président personne morale	Capforce Plus	2017
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Président du directoire	Eurobio Scientific	2017-2019
Président directeur général	Eurobio Ingen	2017-2018
Représentant d'un président personne morale	Eurobio	2017-2018
Président	Eurobio	2014-2017
Président	Capforce	Jusqu'en 2016
Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 1.549.377		

Denis Fortier, administrateur et directeur général délégué (54 ans)

Denis Fortier bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le diagnostic *in vitro* et dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes commercial et marketing au sein de sociétés de diagnostic, Denis Fortier a pris en charge des fonctions de directeur international puis de Business Developer de la société BMD France. Il intègre ensuite la direction Générale d'une *start-up*, Inodiag, pour son développement et son financement.

Denis Fortier, possède une double expérience de dirigeant et d'entrepreneur. En 2010, il participe avec son associé Jean-Michel Carle au rachat des laboratoires Eurobio. Il supervise les départements de la production, de la R&D, du Business développement et de l'international.

Entrepreneur et investisseur, Denis Fortier est membre de réseau entreprendre, pour l'aide à la création d'entreprises et aux suivis de jeunes entrepreneurs.

Monsieur Denis Fortier a été nommé membre du directoire et directeur général de la Société par le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017 et a renouvelé dans ces fonctions, pour une durée de 3 ans, par le conseil de surveillance, lors de sa réunion du 14 juin 2018. Dans le prolongement de la modification du mode de direction et d'administration décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport, l'assemblée générale des actionnaires a constaté la fin, de plein droit, des fonctions des membres du directoire et du conseil de surveillance, puis a décidé de nommer Monsieur Denis Fortier en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de nommer Monsieur Denis Fortier en tant que directeur général délégué, pour une durée égale à celle du mandat du directeur général, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Denis Fortier est diplômé d'un Master 2 en Biotechnologie et commercial.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Pathway UK	2019
Président	Genbio USA	2017
Directeur général	Capforce Plus	2017
Président et co-fondateur	Culture Top	
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Gérant	SCI 3F	
Co-gérant	SCI Capforce	2017

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Membre du directoire	Eurobio Scientific	2017-2018
Administrateur	Eurobio Ingen	2017-2018
Directeur général délégué	Eurobio Ingen	2017-2018
Directeur général	Eurobio	2014-2017
Président	Capforce plus	2014-2017

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 1.616.936***Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur et directeur général délégué (65 ans)***

Hervé Duchesne de Lamotte bénéficie de 25 ans d'expérience internationale en finance, et 20 ans dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes d'ingénieur au sein de sociétés de conseil en France et aux Etats-Unis, entre 1981 et 1989, Hervé Duchesne de Lamotte a pris en charge des fonctions de direction générale dans des établissements financiers à Paris.

C'est en 1991 qu'il intègre le monde de la pharmacie et de la biotechnologie lorsqu'il crée avec un partenaire médecin le groupe IDM, société de biotechnologie spécialisée dans l'immunothérapie du cancer, où il exercera à partir de 1998 les fonctions de directeur financier pendant 10 ans, en France, au Canada, et aux Etats-Unis. Après l'introduction au NASDAQ d'IDM Pharma en 2005, il deviendra directeur général puis président-directeur général d'IDM France à Paris entre 2006 et 2008.

Avant de rejoindre la Société, Hervé Duchesne de Lamotte était gérant de Cirrus Finance Management, société de conseil spécialisée en stratégie et organisation financière. Il a été membre du conseil d'administration d'IDM et de France Biotech.

Il intègre la Société en octobre 2009 en qualité de directeur administratif et financier. Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte est nommé en qualité de membre du directoire par le conseil de surveillance de la Société lors de sa réunion du 8 mars 2010. Dans le prolongement de la modification du mode de direction et d'administration décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport, l'assemblée générale des actionnaires a constaté la fin, de plein droit, des fonctions des membres du directoire et du conseil de surveillance, puis a décidé de nommer Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de nommer Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte en tant que directeur général délégué, pour une durée égale à celle du mandat du directeur général, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Hervé Duchesne de Lamotte est diplômé d'un MBA en Finance du MIT et d'un Master of Science du même institut, il est également ingénieur en aéronautique (SupAero).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Directeur général délégué	Capforce Plus	2017
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Gérant	Cirrus Finance Management	2009
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Membre du directoire	Eurobio Scientific	2009-2019
Administrateur	Eurobio Ingen	2012-2018
Directeur général délégué	Eurobio Ingen	2015-2018
Directeur général délégué	Eurobio	2017-2018
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 43.190		

Michel Picot, administrateur (68 ans)

Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCOA, où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général d'ECS, en Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior Vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de directeur général adjoint. Michel Picot est président d'Advest SAS depuis 2005. Il a également occupé ou occupe les fonctions d'administrateur des sociétés Keyyo (2008), Sigfox (jusqu'en 2016), Holding incubatrice Telecom, Holding incubatrice Internet et Holding incubatrice Logiciel (jusqu'en 2016).

Michel Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983).

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 21 juillet 2004 a nommé Michel Picot membre du conseil de surveillance. Par une délibération du conseil de surveillance du 25 juin 2015, Michel Picot a été nommé vice-président du conseil de surveillance. L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2016 a renouvelé son mandat jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer, en 2019, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Dans le prolongement de la modification du mode de direction et d'administration décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport, l'assemblée générale des actionnaires a constaté la fin, de plein droit, des fonctions des membres du directoire et du conseil de surveillance, puis a décidé de nommer Monsieur Michel Picot en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Advest SAS	2005
Administrateur	Keyyo	2008
Membre des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE)		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Représentant permanent d'administrateur personne morale	Eurobio Ingen	2015-2018
Membre du comité de surveillance	SOGETREL	jusqu'en 2018
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 4.361		

Patrick de Roquemaurel, administrateur (64 ans)

Patrick de Roquemaurel bénéficie de plus de 30 années d'expérience professionnelle dans la finance et l'industrie, notamment dans le secteur de l'informatique et des technologies de l'information. Il a occupé différents postes de direction commerciale au sein des sociétés Tandem Computer, Stratus Computers, de direction générale de Business Unit au sein de Siemens Nixdorf France et de vice-président des activités de service de Bull. En 2007, il rejoint OTC Asset Management en tant que Directeur des Participations. A ce titre, il réalise des investissements dans les secteurs des technologies et de la santé, notamment le rachat d'Eurobio avec son management en 2010. Début 2016, il quitte OTC Asset Management et intègre la société de gestion Extendam en juillet 2016 en tant que gérant.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 15 juin 2017 a nommé Patrick de Roquemaurel membre du conseil de surveillance jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2020 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Dans le prolongement de la modification du mode de direction et d'administration décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport, l'assemblée générale des actionnaires a constaté la fin, de plein droit, des fonctions des membres du directoire et du conseil de surveillance, puis a décidé de nommer Monsieur Patrick de Roquemaurel en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Patrick de Roquemaurel est diplômé de l'ESLSCA (1978).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021

Fonctions	Sociétés	Dates de début
-----------	----------	----------------

Dans le groupe Eurobio Scientific

Néant

Hors du groupe Eurobio Scientific

Néant

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
-----------	----------	-------

Néant

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 100

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration comme décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport de gestion, par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l' « **AGE** ») de la Société lors de ses réunions du 23 juin 2020 et du 17 juin 2021. Il est rappelé le procès-verbal de ladite assemblée est disponible sur le site Internet de la Société à la rubrique « investisseur » (www.eurobioscientific.com/fr).

Délégations données au directoire par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (8 ^e résolution de l'AGE du 23 juin 2020)	1.400.000 €	23 août 2022	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (9 ^e résolution de l'AGE du 23 juin 2020)	1.400.000 €	23 août 2022	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%

Délégations données au directoire par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
3. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, par voie de placement privé (10 ^e résolution de l'AGE du 23 juin 2020)	20% du capital ou 1.400.000 € ⁽¹⁾	23 août 2022	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
4. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (11 ^e résolution de l'AGE du 23 juin 2020)	15 % du montant de l'émission initiale ⁽¹⁾	23 août 2022	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1, 2 et 3 ci-dessus selon le cas
5. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (13 ^e résolution de l'AGE du 23 juin 2020)	6% du capital social à la date d'attribution	Rendue caduque lors de l'AGE du 17 juin 2021	588 actions (6 juillet 2020)	Gratuite
Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (8 ^e résolution de l'AGE du 17 juin 2021)	10% du capital social à la date d'attribution	17 août 2024	Néant	Gratuite

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la neuvième (9^e) résolution de l'assemblée générale du 23 juin 2020.

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 12 du présent rapport.

Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

Convention de bail commercial conclu avec la SCI CAPFORCE

Le 27 février 2017, la société Eurobio, détenue indirectement à 100% par Eurobio Scientific, a conclu un contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Le 28 janvier 2018, InGen a absorbé Eurobio par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine et a modifié sa dénomination sociale devenir « Eurobio Ingen ». Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio Scientific a absorbé Eurobio Ingen par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine. En raison de cette opération, Eurobio Scientific a substitué Eurobio Ingen en qualité de preneur du contrat de bail commercial décrit ci-dessus. Le transfert universel du patrimoine d'Eurobio Ingen au profit de la Société, n'ayant pas entraîné la conclusion d'un nouveau contrat de bail, ce dernier n'entre pas dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Le 14 décembre 2021, la société Eurobio Scientific a conclu un nouveau contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a versé à la SCI CAPFORCE un montant de 513 milliers d'euros H.T. au titre des loyers des locaux décrits ci-dessus.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATIONS AU CAPITAL

9.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020.

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux mandataires sociaux dirigeants de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 est présentée ci-après :

Nom	2021			2020		
	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)
<i>Membres en fonction à la date du présent rapport</i>						
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Président directeur général</i>	234.000	-	1.466	234.000	40.000	-
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Directeur général délégué</i>	219.164	-	226	219.164	-	709
Denis Fortier <i>Directeur général délégué</i>	300.000	-	390	300.000	120.000	124
TOTAL	753.164	-	2.082	753.164	160.000	833

Nous vous précisons que Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin, Denis Fortier et Hervé Duchesne de Lamotte (ci-après les « **Dirigeants** ») cumulent leurs fonctions dirigeantes décrites ci-dessus avec les fonctions d'administrateur et ils ont indiqué, à ce titre, renoncer à leur rémunération en qualité d'administrateur.

Les rémunérations allouées aux Dirigeants se sont élevées à 755 milliers d'euros au cours de l'exercice 2021 contre 914 milliers d'euros au cours de l'exercice 2020.

Le montant de la rémunération fixe due et non versée s'élève à :

- 66 milliers d'euros au titre de l'exercice 2020 ;
- 66 milliers d'euros au titre de l'exercice 2021.

Le montant de la rémunération variable due et non versée s'élève à :

- 80 milliers d'euros au titre de l'exercice 2019 ;
- 1 million d'euros au titre de l'exercice 2020 ;
- 1 million d'euros au titre de l'exercice 2021.

Le montant de la rémunération versée à chaque Dirigeant comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération des Dirigeants repose sur la réalisation d'une pluralité d'objectifs à la fois individuels et *corporate* présentés chaque année au Conseil d'Administration pour approbation sur recommandations du comité des rémunérations et des nominations. Ces objectifs sont propres à chaque mandataire social. L'avantage en nature dont bénéficiaient les Dirigeants correspondait principalement au véhicule de fonction. Par ailleurs, les contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ainsi que les avenants au contrat de travail de Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte sont décrits au paragraphe 12 du présent rapport.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2019 a décidé d'allouer un montant global brut de 30.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice social s'achevant le 31 décembre 2019 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à décision contraire. Le montant global brut de 30.000 euros inclut le montant dû par la Société au titre du forfait social.

Une synthèse de l'ensemble des jetons de présence et autres rémunérations attribués aux mandataires sociaux non dirigeants de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 est présentée ci-après :

Nom	2021		2020	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
Membres en fonction à la date du présent rapport				
Michel Picot <i>Administrateur</i>	15.000	-	15.000	10.000 ⁽¹⁾
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	15.000	-	15.000	12.000 ⁽²⁾
TOTAL	30.000	-	30.000	22.000

(1) Rémunération versée dans le cadre de l'exécution de la convention d'assistance conclue entre la Société et la société ADVEST, dirigée par Monsieur Michel Picot.

(2) Rémunération versée dans le cadre de l'exécution de la convention d'assistance conclue entre la Société et la société BARBADAM, dirigée par Monsieur Patrick de Roquemaurel.

9.2 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2021, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Président directeur général</i>	1.549.377	13,66	1.549.377	14,28
Denis Fortier <i>Directeur général délégué et administrateur</i>	1.616.936	14,25	1.616.936	14,91
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Directeur général délégué et administrateur</i>	43.190	0,38	43.190	0,40
Michel Picot <i>Administrateur</i>	4.361	0,04	4.361	0,04
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	100	NS	100	NS

CHAPITRE 10 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

10.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution d'options de souscription d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

10.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Néant.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Il est précisé que, conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme de la période d'acquisition et que la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive. La durée de ces périodes est fixée par l'assemblée générale dans les conditions et limites prévues par la loi.

Les critères d'acquisition des actions gratuites ainsi attribuées ont été définis de manière individuelle en fonction d'objectifs pour chacun des salariés et membres du directoire ci-dessus.

Il est précisé que, conformément à la loi, la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive est de deux ans.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, 588 actions de 0,32 euros de valeur nominale attribuées gratuitement ont été définitivement acquises. Les 588 actions remises aux bénéficiaires sont des actions existantes préalablement acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de propres actions décrit au chapitre 6.4 du présent rapport de gestion.

Actions définitivement acquises par chacun des mandataires sociaux

Néant.

Actions définitivement acquises au bénéficiaire du Groupe non mandataire social de la Société

Bénéficiaires	Nb d'actions acquises	Période de conservation	Critères d'acquisition
Elvire Logister	588	1 an	Oui

CHAPITRE 11 - MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Patrick Cassoux
Tour First
1, Place des Saisons
92400 – Courbevoie

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Endrix (Anciennement « SFC Audit »)

Représenté par Monsieur Nicolas Total
18 avenue Felix Faure
69007 – Lyon

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2019, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

11.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Philippe Declercq

Commissaire aux comptes suppléant
15, Rue du parc Montsouris
75015 Paris
Suppléant d'Ernst & Young Audit

Nommé en tant que commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 juin 2015 pour une durée de six exercices, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 a constaté que ce mandat est arrivé à échéance et a décidé de ne pas le renouveler ainsi que de ne pas procéder à son remplacement.

CHAPITRE 12 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société et à l'exception du contrat de bail commercial conclu avec la SCI Capforce décrit au paragraphe 7.3 du présent rapport, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

12.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Le 14 décembre 2021, la société Eurobio Scientific a conclu un nouveau contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

12.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

Néant.

12.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier

Personnes concernées :

Jean-Michel Carle Grandmougin, président directeur général au 31 décembre 2021 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)

Denis Fortier, administrateur et directeur général délégué au 31 décembre 2021 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)

Objet des conventions et procédure :

Dans le prolongement de l'acquisition d'Eurobio, Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ont conclu les contrats de travail décrits au paragraphe 13.1 du présent rapport de gestion. Les contrats de travail ont été préalablement autorisés par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 4 janvier 2017 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 3 juillet 2017, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 4 janvier 2017, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion des Contrats de Travail aux motifs suivants :

- ces contrats permettent d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- les modalités de ces contrats de travail et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes des contrats de travail, il est notamment prévu que :

- Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier exerceront leurs fonctions salariées décrites ci-dessus sous la direction hiérarchique du président du directoire ;
- ils percevront au titre de l'accomplissement de leurs fonctions une rémunération annuelle fixe brute de 234.000 euros payable sur 12 mois, soit 19.500 euros brut mensuel, portée par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 mars 2020, à 300.000 euros par an, soit 25.000 euros brut mensuel ;
- ils percevront également une rémunération brute variable composée :
 - o d'un bonus en numéraire dont le montant variera entre 0 et 40 % de leur rémunération fixe annuelle brute, ce montant sera déterminé chaque année en fonction de l'atteinte d'objectifs *corporate* du Groupe et de leurs objectifs personnels préalablement définis ;
 - o d'un bonus en titres dont la valorisation variera entre 0 et 40 % de leur rémunération annuelle ;
- à titre exceptionnel, un bonus de 25.000 euros sera versé en avril 2017 sur la base d'objectifs personnels liés à l'activité de la société Eurobio ;
- leurs fonctions salariées leur confèrent le statut de cadres dirigeants ;
- ils bénéficieront d'un véhicule de fonction, d'une carte essence et autoroute ;
- une indemnité de rupture, d'un montant total de deux années de rémunérations brutes, toutes sommes et causes confondues, sera due sauf départ à leurs initiatives (démission ou départ à la retraite) et sauf licenciement pour faute grave ou lourde, cette indemnité sera également due en cas de licenciement consécutive à un changement de contrôle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 mars 2021, a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2020 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2020 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

En outre, le conseil d'administration a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2021 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2021 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Avenants aux contrats de travail des membres du directoire

Personnes concernées :

Hervé Duchesne de Lamotte, anciennement membre du directoire, actuellement directeur général délégué et administrateur

Objet de la convention et procédure :

Les contrats de travail des membres du directoire ont fait l'objet d'avenants prévoyant notamment une clause d'indemnités de rupture en cas de licenciement à la suite d'un changement de contrôle. Ces avenants ont été soumis à la procédure de l'article L. 225-86 du Code de commerce. Ainsi, elles ont été préalablement autorisées par le Conseil de surveillance le 13 mars 2012 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 12 avril 2012, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Modalités de la convention :

En cas de licenciement d'Hervé Duchesne de Lamotte, hors cas de licenciement pour faute lourde, à la suite de toute opération financière ayant pour conséquence un changement de contrôle de la société de la part d'un tiers, il bénéficierait d'une indemnité de rupture d'un montant équivalent à douze mois de rémunération brute (calculée sur la moyenne des douze derniers mois de rémunération brute), à la condition expresse que la Société le licencie dans un délai de dix-huit mois à compter de la date où le changement de contrôle interviendrait. Cette indemnité serait attribuée en sus des éventuelles indemnités conventionnelles de rupture du contrat de travail.

12.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Au cours de l'exercice aucune caution ou garantie nouvelle n'a été accordée.

12.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Aucune.

CHAPITRE 13 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 26 avril 2022

Le conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**BILAN CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros)**

ACTIF	note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	PASSIF	note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles, nettes	4.1/4.2	21 763	26 433	Capital social		3 630	3 630
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4.1	18 170	20 917	Prime d'émission		30 253	30 253
Immobilisations corporelles, nettes	5	10 047	9 918	Prime d'apport		9 795	9 795
Autres actifs à long terme	6	4 460	736	Réserves et résultats consolidés		116 876	63 428
Total actif à long terme		36 271	37 087	Capitaux propres	11	160 553	107 105
				Avances conditionnées		314	740
				Total Autres fonds propres	12	314	740
				Provision pour risques et charges		1 779	1 521
				Total provision pour risques et charges	13	1 779	1 521
Stocks	7	16 292	12 927	Dettes financières, part à plus d'un an	14	7 008	10 974
Créances clients et comptes rattachés (nets)	8	43 861	51 212	Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an		3 440	3 308
Autres créances à court terme	9	11 058	5 515	Autres dettes à long terme	17	666	666
Valeurs mobilières de placement	10	9 467	456	Total dettes à long terme		11 114	14 948
Disponibilités et équivalents de disponibilités	10	92 919	65 101	Dettes financières, part à moins d'un an	14	3 676	13 937
				Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an		1 564	1 496
				Fournisseurs et comptes rattachés	15	16 768	14 238
				Dettes fiscales et sociales	16	12 849	16 744
				Autres dettes à court terme	17	1 096	1 390
				Produits constatés d'avance à court terme	18	155	179
Total actif à court terme		173 597	135 211	Total dettes à court terme		36 108	47 984
TOTAL ACTIF		209 868	172 299	TOTAL PASSIF		209 868	172 299

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)**

	Exercice clos le 31 décembre 2021 12 mois	Exercice clos le 31 décembre 2020 12 mois
Ventes	183 687	188 458
Produits de Recherche et Développement	1 025	398
Autres produits	-	-
Subventions de Recherche et Développement et CIR	609	333
Total des produits	185 321	189 189
Coût d'achat des marchandises	(82 477)	(78 451)
Dépenses de Recherche et Développement	(3 436)	(2 230)
Frais marketing et commerciaux	(17 080)	(16 290)
Frais généraux et administratifs	(7 419)	(6 213)
Total dépenses opérationnelles	(27 935)	(24 733)
Résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorp. issus du PPA et EA	74 908	86 004
Dotation aux amortissements des actifs incorporels issus du PPA	(1 959)	(1 959)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(2 833)	(2 836)
Résultat opérationnel	70 116	81 209
Charges financières	(455)	(619)
Produits financiers	1 134	459
Gain (perte) de change (net)	(558)	(190)
Résultat Financier	121	(350)
Charges exceptionnelles	(38)	(338)
Produits exceptionnels	1 113	368
Résultat exceptionnel	1 075	30
Résultat avant impôts	71 132	80 888
Produits (charges) d'impôts	(10 768)	(7 407)
Résultat net	60 544	73 481
<i>Résultat net, part Groupe</i>	60 544	73 481
<i>Résultat net, part minoritaires</i>	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	10 847 723	11 207 149
Nombre d'actions en circulation sur une base diluée (cf note 2.19)	10 876 304	11 253 528
<i>Résultat net de base par action</i>	5,58	6,56
<i>Résultat net par action (dilué)</i>	5,57	6,53

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)**

	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Prime d'apport	Réserves & Résultat consolidés	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2019	11 243 217	3 598	146 404	9 795	(124 548)	35 249	-	35 249
Conversion BSA Harbert	90 909	29	371	-	-	400	-	400
Rachat de BSA Harbert	-	-	(645)	-	-	(645)	-	(645)
Acquisition définitive d'actions gratuites	9 045	3	(3)	-	-	-	-	-
Apurement du RAN	-	-	(115 873)	-	115 873	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(1)	-	-	(1)	-	(1)
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(1 225)	(1 225)	-	(1 225)
Résultat de la période	-	-	-	-	73 481	73 481	-	73 481
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(156)	(156)	-	(156)
Au 31 décembre 2020	11 343 171	3 630	30 253	9 795	63 428	107 105	-	107 105
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(6 909)	(6 909)	-	(6 909)
Résultat de la période	-	-	-	-	60 544	60 544	-	60 544
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(187)	(187)	-	(187)
Au 31 décembre 2021	11 343 171	3 630	30 253	9 795	116 876	160 554	-	160 554

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)**

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	60 544	73 481
Amortissements et provisions nettes des reprises	6 941	7 269
Charges financières nettes	455	619
Plus ou moins-values de cession	-	301
Impôts différés	1 641	1 528
Variation du besoin en fonds de roulement (1) :	(3 665)	(28 268)
Stocks	(3 298)	(3 403)
Crédit d'impôt recherche	(153)	(285)
Créances d'exploitation	2 049	(31 640)
Dettes d'exploitation	(2 238)	7 124
Produits constatés d'avance	(25)	(64)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	65 916	54 931
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 847)	(2 297)
Cessions d'immobilisations	100	-
Variation des autres actifs financiers	(3 724)	553
Incidence des variations de périmètre	-	(2 241)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5 470)	(3 985)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital (nette des frais)	-	(247)
Emprunt Obligataire remboursé en numéraire	(1 021)	(3 108)
Décaissement d'avances remboursables	(427)	(574)
Emprunts bancaires souscrits y compris billets de trésorerie	-	20 700
Emprunts bancaires- remboursement y compris billets de trésorerie	(13 203)	(6 523)
Variation de dettes de crédit-bail	(1 740)	(1 369)
Charges financières décaissées	(455)	(619)
Actions propres	(6 909)	-
Remboursement crédit vendeur	-	(1 206)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(23 755)	7 053
Augmentation (diminution) des disponibilités	36 691	57 998
Incidence des variations des cours de devises	138	(60)
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	65 557	7 619
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture net	102 386	65 557

(1) Variation du besoin en fonds de roulement – rapprochement avec les postes du bilan sur le tableau de la page suivante :

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Tableau de variation du BFR	(G)=(C)+(D)+(E)	(E)	(D)	(C)=(A)-(B)	(B)	(A)
(montants en milliers d'euro)	Variation nette impact besoin en fonds de roulement	Chang. De méthode ECA ECP	Ecarts de conversion	Variation brute	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Stocks	(3 298)	-	68	(3 366)	16 292	12 927
Crédit d'impôt recherche	(153)	-	-	(153)	892	739
Créances d'exploitation	2 049	1 544	133	372	54 027	54 399
Dettes d'exploitation	(2 238)	173	(701)	(1 710)	(31 327)	(33 038)
Produits constatés d'avance	(25)	-	-	(25)	(155)	(179)
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 665)	1 717	(500)	(4 882)		

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

Note		Page
1	NATURE DE L'ACTIVITE	7
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	8
3	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	15
4	ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	17
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	19
6	AUTRES ACTIFS A LONG TERME	20
7	STOCKS	21
8	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	21
9	AUTRES CREANCES A COURT TERME.....	22
10	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	23
11	CAPITAUX PROPRES	23
12.	AUTRES FONDS PROPRES	26
13.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	26
14.	DETTES FINANCIERES	28
15.	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	28
16.	DETTES FISCALES ET SOCIALES.....	29
17.	AUTRES DETTES.....	29
18.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	29
19.	INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES.....	30
20.	EFFECTIFS.....	31
21.	PRODUITS D'EXPLOITATION.....	31
22.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	31
23.	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	32
24.	IMPOTS SUR LES SOCIETES	32
25.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	34
26.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	34
27.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
28.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	35

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific (« Le Groupe ») est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic in vitro de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie. Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels Tétanos Quick Stick®, et la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chickungunya, Zika, Hépatite delta, etc...) dans le domaine des maladies infectieuses. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés. Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques. Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Pathway Diagnostics et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne et TECOmedical Benelux aux Pays Bas. Le groupe dispose ainsi de trois unités de production basées en région parisienne, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Dans le cadre de son développement à l'international, et en particulier en Europe, la Société a réalisé en juillet 2020 l'acquisition du groupe TECOmedical présent en Suisse, Allemagne, Autriche et Benelux. Le paiement de cette acquisition a été effectué entièrement en numéraire et sur ses propres fonds, par l'intermédiaire d'une société holding créée pour l'occasion, Eurobio Scientific Switzerland.

Au 31 décembre 2021, le Groupe emploie 169 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com/fr>.

Au cours de l'exercice 2021, Eurobio Scientific a maintenu son rôle prépondérant en tant qu'acteur du diagnostic du virus SARS CoV-2 responsable de l'épidémie de COVID-19. Dès fin février 2020, le groupe était en effet un des rares acteurs du secteur à disposer d'un test PCR marqué CE, celui de son partenaire coréen Seegene. De plus, Eurobio Scientific était la première société française à proposer le 25 mars 2020 son propre test PCR marqué CE, développé et fabriqué en France.

Eurobio Scientific enregistre sur l'année 2021 un total de produits consolidé de 185,3 M€, et un EBITDA (cf. note 19.1) de 77.9 millions d'euros, tous deux proches du niveau établi en 2020 avec 189,2 M€ et 88,2 M€ respectivement.

Au cours d'une année toujours très marquée par la crise sanitaire, ces chiffres traduisent un niveau toujours très élevé de ventes liées au diagnostic de la COVID-19 (102,6 M€, soit 56% du chiffre d'affaires), malgré des prix en baisse importante par rapport à l'année précédente, qui ont pesé sur la marge brute de l'exercice. En parallèle, l'activité traditionnelle du groupe, hors COVID, a fortement progressé à 81,5 M€, soit 44% du chiffre d'affaires, avec une croissance de 14% par rapport à 2020. A périmètre constant (en excluant les ventes de TECOmedical sur le premier semestre 2021), la croissance annuelle reste soutenue, à +10%.

La forte activité liée à la Covid-19 a donné à Eurobio Scientific les moyens financiers de poursuivre son désendettement en remboursant entre autres son Prêt Garanti par l'Etat de 10 millions d'euros en avril 2021. Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific disposait d'une trésorerie de 102,4 millions d'euros au 31 décembre 2021 (cf. note 10).

Grâce à l'étendue de sa gamme de réactifs et sa pénétration auprès des grands laboratoires privés et hospitaliers, Eurobio Scientific reste un des principaux acteurs français du diagnostic de la COVID et a poursuivi l'accroissement de son parc de machines installées. La majorité de ces machines sont universelles et accueillent à la fois les kits de réactifs COVID mais aussi l'ensemble des kits maladies infectieuses, en particulier les tests propriétaires du Groupe, préparant ainsi l'évolution des ventes futures du groupe après la pandémie.

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis depuis le 1^{er} janvier 2021 conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement ANC 2020-01), règlement CRC 99-02 l'année passée, en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes), ainsi qu'au règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- Le Groupe dispose d'une trésorerie de 102,4 millions d'euros au 31 décembre 2021 (cf. note 10).
- Le Groupe a dégagé un résultat opérationnel positif de 72.9 millions d'euros au 31 décembre 2021.
- Le Groupe a dégagé un EBITDA positif de 77.9 millions d'euros au 31 décembre 2021(cf. note 19.1).
- Le Groupe a poursuivi son désendettement, entre autres en remboursant son PGE de 10 millions d'euros en avril 2021.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe est en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre 2021.

2.2 Changements liés à l'application du nouveau règlement ANC 2020-01 applicable au 1er janvier 2021

Le nouveau règlement de l'ANC applicable au 1^{er} janvier 2021 vient modifier les règles de comptabilisation des comptes en devises dans les comptes consolidés. Les nouvelles dispositions applicables indiquent que les écarts de conversion résultant de la conversion au cours de clôture des éléments monétaires en devises doivent désormais être comptabilisés, dans les comptes consolidés, selon les règles du PCG et ne peuvent plus être inscrits en résultat dès leur constatation. Il en résulte le maintien des provisions pour perte de change et des écarts de conversion actifs et passifs comptabilisés dans les comptes sociaux.

Selon la nouvelle réglementation ANC 2020-01, plusieurs modifications de présentation sont intervenues :

- les écarts d'acquisitions sont présentés directement sur la ligne des immobilisations incorporelles ;
- les impôts différés initialement présentés sur une ligne distincte à l'actif ou au passif du bilan sont désormais inclus dans les autres créances ou autres dettes ;
- le résultat opérationnel est présenté avant les amortissements des actifs incorporels issus du PPA qui ne sont plus inclus dans les frais marketing et commerciaux ;

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition sont désormais présentés au sein du résultat opérationnel qui est décomposé en deux sous totaux : résultat opérationnel avant et après amortissement des actifs incorporels issus du PPA et dépréciations des écarts d'acquisition.

2.3 Périmètre et principes de consolidation

Au 31 décembre 2021, la Société contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Le périmètre se présente comme suit :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2021.12	2020.12	2021.12	2020.12	2021.12	2020.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Gamma	Voie de l'Air pur 17/19 - Beaufays	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Pathway Diagnostics (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	GB	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	GB	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco development GmbH (c)	Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Benelux (c)	Pr Willem-Alexanderlaan 301 7311 SW Apeldoorn	Pays-bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific SA et de 80% par Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

IG : intégration globale

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- la participation dans la société Cellbiosciences (10%) pour un montant de K€ 30.
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 (cf. note 3.5).

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.4 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Réserves et résultats consolidés ».

2.5 Opérations en devises

Le nouveau règlement de l'ANC applicable au 1^{er} janvier 2021 vient modifier les règles de comptabilisation des comptes en devises dans les comptes consolidés. Les nouvelles dispositions applicables indiquent que les écarts de conversion résultant de la conversion au cours de clôture des éléments monétaires en devises doivent désormais être comptabilisés, dans les comptes consolidés, selon les règles du PCG et ne peuvent plus être inscrits en résultat dès leur constatation. Il en résulte le maintien des provisions pour perte de change et des écarts de conversion actifs et passifs comptabilisés dans les comptes sociaux.

Les soldes monétaires libellés en devise sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

Les écarts de change liés à la conversion des créances à long terme entre Eurobio Scientific et sa filiale américaine, GenBio R&D, sont comptabilisés dans la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

Les gains ou pertes de change résultant des achats de marchandises auprès de fournisseurs ne facturant pas en euros sont comptabilisés dans la rubrique « Coût d'achat des marchandises ».

Les gains ou pertes de change résultant des ventes de biens ou prestations auprès de clients réalisées par Eurobio Scientific SA en France dans une autre devise que l'euro sont comptabilisés dans la rubrique « Autres Produits ».

2.6 Instruments financiers

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités, n'ont pas donné lieu à des provisions.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic *In Vitro*, la devise autre que l'Euro majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Les opérations d'Eurobio Scientific entraînent un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de deux natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les achats à terme

Ces instruments ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture. Ces prises de position engendrent des charges ou produits opérationnels et engagent la société sur des positions futures (cf. note 27).

Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme du marché.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque le cours de l'EUR/USD devient égal ou supérieur au taux retenu dans le budget du groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Le terme de chaque engagement ne peut excéder 18 mois.

2.7 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse annuelle pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et les modalités d'amortissement à appliquer.

Ainsi, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'extension du réseau commercial du Groupe sur une nouvelle zone géographique et sur son cœur de métier sont considérés comme non amortissables car il n'existe pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe.

Les écarts d'acquisition dont la durée est considérée comme limitée dans le temps sont amortis de façon linéaire sur une durée correspondant à la période estimée pendant laquelle les produits de la société acquise contribueront aux résultats du groupe.

Lors de l'arrêté des comptes annuels, le groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables dans la vie des entreprises acquises, susceptibles d'entraîner une perte de valeur de ces dernières, le groupe peut être amené à comptabiliser un amortissement exceptionnel supplémentaire dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition » pour refléter certaines pertes de valeur.

Selon la nouvelle réglementation ANC 2020-01, les écarts d'acquisitions sont présentés directement sur la ligne des immobilisations incorporelles.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation à compter de l'année suivant son entrée dans le périmètre du Groupe. Toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

2.8 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- De logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- De licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées de 3 à 10 ans,
- Des actifs provenant du groupe Ingen BioSciences, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 10 ans à compter de la date du début de leur commercialisation,
- Des actifs provenant du groupe Capforce Plus, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis en fonction de leur horizon d'exploitation, entre 5 et 10 ans.

Les brevets et les technologies acquis à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement de trois ou dix ans. Les coûts engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors des arrêts des comptes annuels et semestriels, le Groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipement de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et logiciels informatiques	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Une dépréciation des immobilisations corporelles est enregistrée lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

Le Groupe distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- Des stocks de marchandises, qui comprennent principalement des réactifs. Ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremption, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- Des stocks de machines (automates),
- Des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines et pièces détachées est la suivante :

- 15% de dépréciation par élément et par an jusqu'à 5 ans
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus

2.11 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.12 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.13 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à partir de leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.14 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 13).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 % (0,34% au 31 décembre 2020)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.15 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance et dans le cadre du crédit d'impôt recherche (« Subventions de Recherche et Développement et CIR »),

2.16 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Depuis 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'Etat offre la possibilité de demander le remboursement anticipé de ces crédits lorsqu'ils ne sont pas déduits du montant de l'impôt sur les sociétés.

2.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.18 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui sera applicable à la date de reversement des différences. Les impôts différés actifs nets appréciés par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

Selon la nouvelle réglementation de l'ANC 2020-01, les impôts différés sont présentés directement sur les lignes autres créances et autres dettes.

2.19 Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

En cas de résultat net déficitaire les instruments donnant droits au capital de façon différée (BSA, etc. voir note 11.3) sont considérés comme anti-dilutifs, ainsi ces instruments de capitaux propres en circulations ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat net par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action diluée.

2.20 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1 Epidémie COVID-19

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires lié à la vente de tests et d'instruments dans le cadre de l'épidémie COVID-19 s'élève à 102,6 millions d'euros. Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi l'enrichissement de sa gamme de diagnostics de la COVID-19 avec des tests PCR, antigéniques et des autotests. En ligne avec la stratégie axée sur l'accroissement de la part des produits propriétaires, la quasi-totalité de ces nouveaux tests ont été développés en interne (gammes EBX et EBS). Eurobio Scientific a par exemple mis sur le marché fin mai 2021 le premier test (EBX-046) capable de simultanément détecter le virus et caractériser les mutations d'intérêt (les « variants »), suivi en décembre 2021 du premier test PCR marqué CE pour la détection rapide et simultanée des variants Delta et Omicron (EBX-047). Par rapport à l'exercice 2020, le chiffre d'affaires COVID est en retrait (102,6 M€ contre 117 M€) sous l'effet croisé d'un tassement anticipé des prix et d'une évolution de la distribution des tests COVID en faveur des réseaux de pharmacies, auprès desquelles le Groupe est actuellement peu présent.

3.2 Déploiement des solutions de diagnostic du Coronavirus

Le 18 janvier 2021, le Groupe a annoncé compléter sa gamme de tests propriétaires COVID-19 avec un test antigénique rapide, EBS 10-20.

Le 9 mars 2021, le Groupe a annoncé le lancement d'un nouveau test pour permettre l'identification des variants du SARS-CoV-2.

Le 26 mai 2021, le Groupe a proposé un nouveau test propriétaire pour la détection du virus SARS-CoV-2 et la caractérisation simultanée de ses nouvelles mutations d'intérêt.

Le 2 juin 2021, le Groupe a lancé la commercialisation de son auto-test COVID-19 antigénique, un auto-test antigénique propriétaire simple à mettre en œuvre.

Le 30 novembre 2021, le Groupe a lancé le premier test PCR permettant en une seule réaction le dépistage du virus du SAR-CoV-2 et la détection des variants Delta et Omicron.

Le 13 décembre 2021, le Groupe a obtenu le marquage CE de son test propriétaire pour le dépistage du Covid-19 et la détection des variants Omicron et Delta. Il s'agit du premier test français marqué CE nécessitant qu'une seule réaction et délivrant un résultat en 45 minutes.

3.3 Progression du chiffre d'affaires hors COVID

La visibilité accrue d'Eurobio Scientific, en France et à l'international, l'extension du portefeuille de clients et du parc machines, et l'activation des synergies avec les filiales étrangères (TECOmedical et Pathway Diagnostic) ont favorisé une forte croissance des ventes hors COVID. Celles-ci se sont élevées à 81,5 M€ sur l'année, en croissance de 14%. A périmètre constant (en éliminant l'activité de TECOmedical sur le premier semestre 2021), la croissance reste forte, à +10%. La forte dynamique initiée dans le contexte de crise sanitaire, conjuguée à la récurrence des ventes inhérente au modèle d'affaires d'Eurobio Scientific ont ainsi permis au Groupe d'accélérer le développement de ses activités traditionnelles. Parallèlement, les synergies mises en oeuvre avec les filiales internationales récemment acquises se sont poursuivies et leurs ventes représentent 9,2 M€ sur l'exercice. La crise du COVID a notamment permis de rapidement mettre en place dans les filiales des activités en infectiologie qui n'y étaient pas présentes auparavant.

3.4 Développement du Groupe

Avec une trésorerie brute 102,4 M€, Eurobio Scientific dispose de moyens financiers très importants pour continuer à déployer sa stratégie, axée principalement sur l'accroissement de la part des produits propriétaires. Cela passe par le financement de développements internes ou par des acquisitions ciblées. En parallèle, le Groupe continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. En incluant les achats exceptionnels de tests COVID, la part des achats auprès du fournisseur Seegene a atteint 48% des achats de marchandises sur l'exercice 2021. Sur la base de la nouvelle dimension acquise au cours de l'année 2020 et renforcée en 2021, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

3.5 Croissance externe

Le 23 novembre 2021, Eurobio Scientific a pris une participation minoritaire dans la Start-up Usense, qui développe un dispositif médical in vitro portatif d'analyse urinaire. Usense est une société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Avec cet investissement le Groupe renforce son offre en biologie médicale délocalisée et se positionne dans la digitalisation du diagnostic.

3.6 Partenariat et business

Le 6 octobre 2021, Eurobio Scientific a reçu un paiement d'étape de 430 000 \$ de la part d'Allergan (aujourd'hui AbbVie) dans le cadre de la soumission d'un dossier IND (« Investigational New Drug ») auprès de la FDA américaine pour le passage en phase clinique de la molécule AGN-231868 dans le traitement de la sécheresse oculaire. Ce paiement s'inscrit dans la continuité des développements thérapeutiques réalisés conjointement par Eurobio Scientific et Allergan.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

ECARTS D'ACQUISITION VALEUR BRUTE	31.12.2020	Entrées de périmètre	VARIATIONS		Incidence des cours de change	31.12.2021
			Augmentation	Diminution		
Groupe Ingen BioSciences (Acquisition 12/2012)	3 078	-	-	-	-	3 078
Groupe Capforce Plus (Acquisition 03/2017)	23 438	-	-	-	-	23 438
Dendritics (Acquisition 07/2018)	910	-	-	-	-	910
Genbio (Acquisition 07/2017)	879	-	-	-	115	994
Pathway / Personal Diagnostics (Acquisition 07/2019)	3 145	-	-	-	-	3 145
Teco Medical AG (Acquisition 07/2020)	1 256	-	-	-	-	1 256
TOTAL VALEUR BRUTE	32 707	-	-	-	115	32 822

ECARTS D'ACQUISITION AMORTISSEMENTS	31.12.2020	Entrées de périmètre	VARIATIONS		Incidence des cours de change	31.12.2021
			Augmentation	Diminution		
Groupe Ingen BioSciences	(2 475)		(308)			(2 783)
Groupe Capforce Plus	(8 789)		(2 344)			(11 133)
Dendritics	(227)		(91)			(318)
Genbio	(298)		(90)		(28)	(416)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(11 790)		(2 833)		(28)	(14 651)

TOTAL VALEUR NETTE	20 917		(2 833)		87	18 171
---------------------------	---------------	--	----------------	--	-----------	---------------

Ces écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans, durée estimée de contribution au résultat du groupe des produits des sociétés acquises, à l'exception de l'écart d'acquisition issu de l'acquisition de Pathway/Personal Diagnostics et de Teco Medical AG qui sont considérés comme non amortissables car constituant une extension du réseau commercial du Groupe sans limitation de durée (cf note 2.6).

Test de dépréciation des écarts d'acquisition amortissables au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la Société n'a pas réalisé de test de perte de valeur car aucun événement susceptible d'entraîner une perte de valeur n'est intervenu au cours de l'exercice.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2020	VARIATIONS			Incidence des cours de change	31.12.2021
		Augmentation	Diminution	Reclassement		
Licences, brevets, logiciels, marques et contrats de distribution	17 678	26	-	85	-	17 789
Frais de développement BJI Inoplex	979	-	-	-	-	979
Frais de développement EBX, CORNEE	2 750	-	-	-	-	2 751
Fonds commercial	9	8	-	-	-	17
TOTAL VALEUR BRUTE	21 417	34	-	85	-	21 536
<i>Dont impact cash</i>		34				

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2020	VARIATIONS			Incidence des cours de change	31.12.2021
		Dotations	Reprises	Reclassement		
Licences, brevets, logiciels, marques et contrat de distribution	(13 834)	(1 662)	-	-	-	(15 496)
Frais de développement BJI Inoplex	(979)	-	-	-	-	(979)
Frais de développement EBX, CORNEE	(1 087)	(380)	-	-	-	(1 467)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(15 900)	(2 042)	-	-	-	(17 943)
<i>Dont impact cash</i>						

TOTAL VALEUR NETTE	5 516	(2 009)	-	85	-	3 593
---------------------------	--------------	----------------	----------	-----------	----------	--------------

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles se sont élevées à K€ 2 042 au 31 décembre 2021 contre K€ 2 059 au 31 décembre 2020. Elles concernent principalement les actifs réévalués provenant du groupe Ingen Biosciences et du groupe CapForce Plus pour K€ 1 959 qui sont inclus dans les « Frais marketing et commerciaux ».

Ces éléments sont synthétisés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique Immobilisations incorporelles, Nettes :

Valeur nette	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ecart d'acquisition	18 170	20 917
Immobilisations incorporelles	3 593	5 516
Immobilisations incorporelles, Nettes	21 763	26 433

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles incluant les immobilisations financées par crédit-bail (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2020	VARIATIONS				31.12.2021
		Augmentation	Diminution	Reclassement	Incidence des cours de change	
Installations agencements divers et équipements de laboratoire	14 645	3 467	(20)	(302)	43	17 833
Matériel de bureau et informatique	1 913	83	-	(739)	5	1 262
Constructions	713	17		122		852
Autres immobilisations corporelles	1 687	178	(41)	1 213	6	3 043
Immobilisations corporelles en cours	1 210	14	(535)	(675)	-	14
TOTAL VALEUR BRUTE	20 168	3 759	(595)	(381)	54	23 005

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2020	VARIATIONS				31.12.2021
		Dotations	Reprises	Reclassement	Incidence des cours de change	
Installations agencements divers et matériel de laboratoire	(8 710)	(2 856)		489	(38)	(11 115)
Matériel de bureau et informatique	(628)	(66)		(415)	(4)	(1 113)
Constructions	(543)	(35)		(25)		(603)
Autres immobilisations corporelles	(369)	(33)	33	247	(5)	(126)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(10 250)	(2 990)	33	296	(48)	(12 958)

TOTAL VALEUR NETTE	9 918	769	(562)	(85)	6	10 047
---------------------------	--------------	------------	--------------	-------------	----------	---------------

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 2 990 par rapport à un montant de K€ 2 118 pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les instruments (Dispositifs Médicaux de Diagnostic *In Vitro* – DMDIV) mis à disposition par Eurobio Scientific aux laboratoires privés et publics, clients du groupe, les équipements de laboratoire et de matériel de bureau et d'informatique sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les crédits-bails, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles se déclinent comme suit :

Crédits Baux	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
VALEUR BRUTE				
Instruments DMDIV	7 802	1 946	(298)	9 450
Equipements de laboratoire	115			115
Matériel de bureau et d'informatique	143			144
TOTAL VALEUR BRUTE	8 060	1 946	(298)	9 709
AMORTISSEMENTS				
Instruments DMDIV	(3 058)	(1 674)	295	(4 437)
Equipements de laboratoire	(115)			(115)
Matériel de bureau et d'informatique	(104)	(7)		(112)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(3 278)	(1 681)	295	(4 664)
TOTAL VALEUR NETTE	4 782	265	(3)	5 044

Ainsi, les matériels financés en crédit-bail sont utilisés, soit en interne chez Eurobio Scientific, soit chez ses clients dans le cadre d'une mise à disposition. Avec l'épidémie Covid-19, le parc d'instruments installés par Eurobio Scientific, qui a plus que doublé, a été constitué en majorité par des automates vendus aux laboratoires en 2020. En revanche, au cours de l'année 2021, le nombre de vente a diminué et les mises à disposition ont recommencé à augmenter ainsi que les financements correspondants en crédit-bail.

6 AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme s'élèvent à K€ 4 460 et correspondent principalement aux titres Usense acquis en 2021 pour un montant de K€ 3 599, la part de trésorerie du contrat de liquidité pour K€ 356 ainsi qu'aux dépôts de garantie. Les variations des autres actifs à long terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Autres actifs LT	31 décembre 2020	Entrées de périmètre	Augmentation	Diminution	Incidence des cours de change	31 décembre 2021
Titres de participation non consolidés net de dépréciations	1		3 599	(1)	-	3 599
Prêts, cautionnements et trésorerie sur comptes d'achat d'actions en autocontrôle *	735		1 169	(1 045)	2	861
TOTAL	736		4 767	(1 046)	2	4 460

* Ce poste comprend la part de trésorerie du contrat de liquidité restant au 31 décembre 2021.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7 STOCKS

Au 31 décembre 2021, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 16 292, en lien avec l'activité de commercialisation du groupe. La hausse du stock d'instruments est liée à une commande importante d'automates pour la PCR au cours du 4^{ème} trimestre 2021, automates dont une grande partie ont été vendus au cours du 1^{er} trimestre 2022.

(en milliers d'euros)

STOCKS	31 décembre 2021	31 décembre 2020
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	5 535	1 825
Stock de marchandises (réactifs)	11 738	15 075
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	831	971
TOTAL VALEUR BRUTE	18 104	17 872
TOTAL DEPRECIATION	(1 812)	(4 945)
TOTAL VALEUR NETTE	16 292	12 927

8 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2021, elles s'élèvent à K€ 45 320 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ 1 459, pour atteindre un montant de valeur nette de K€ 43 861. Au 31 décembre 2020, la valeur nette des créances clients était de K€ 51 212.

Au 31 décembre 2021, elles sont principalement constituées par des créances de l'ensemble des clients d'Eurobio Scientific en France pour un montant net de K€ 40 773 contre K€ 50 378 au 31 décembre 2020.

(en milliers d'euros)

Créances clients	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances clients	45 320	52 120
Dépréciations	(1 459)	(907)
Créances clients et comptes rattachés (à moins d'1 an)	43 861	51 212
<i>Créances à échéances moins d'1 an</i>	<i>43 861</i>	<i>51 212</i>
<i>Créances à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Créances à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

La diminution des créances clients entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 est principalement liée à la baisse du chiffre d'affaire sur la fin de l'exercice.

A la fin du 1^{er} trimestre 2022, Eurobio Scientific avait ainsi recouvré plus de 70% des créances enregistrées au 31 décembre 2021.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 AUTRES CREANCES A COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

(en milliers d'euros)

Autres créances	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances de TVA et autres taxes	6 704	1 557
Crédit d'impôt recherche	892	739
Autres crédits d'impôts (CICE, CIA...)	8	8
Charges constatées d'avance	472	550
Avances au personnel	93	84
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir	1 529	382
Créances liées au Factor	-	-
Débiteurs divers	263	232
Produits à recevoir	453	374
Ecart de conversion actifs	643	-
Total autres créances à court terme	11 058	3 926

Les créances de TVA au 31 décembre 2021 comprennent essentiellement un crédit de TVA à reporter (K€ 5 716) lié au passage de la TVA au taux de 0% sur les tests Covid, la TVA déductible (K€ 434) et la TVA sur factures non parvenues (K€ 365).

La Loi de Finance Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009 et non-déduits de l'impôt sur les sociétés. Cette mesure a été reconduite chaque année depuis 2009. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme » et s'élève à K€ 892.

Les charges constatées d'avance sont composées de royalties du contrat CareDx pour K€ 135, de charges de crédit-bail pour K€ 98, et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 239. Au total, K€ 472 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2021.

Les produits à recevoir correspondent principalement à des subventions à recevoir par la filiale TECO Development pour K€ 176, par Eurobio Scientific pour K€ 147 et par la filiale Pathway pour K€ 120.

Avec la nouvelle réglementation ANC 2020-01 (cf. note 2.5), les écarts de conversions actifs sont désormais maintenus au bilan et s'élèvent au 31 décembre 2021 à K€ 643.

10 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)

Trésorerie	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeurs mobilières de placement	9 467	456
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 919	65 101
Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement	102 386	65 557

Au 31 décembre 2021, les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme pour un montant de K€ 9 467.

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de ses activités, au 31 décembre 2021, une partie de la trésorerie du Groupe est constituée de livres sterling pour une contrevaletur de K€ 1 926 contre K€ 811 au 31 décembre 2020, de francs suisses pour une contrevaletur de K€ 57 contre K€ 132 au 31 décembre 2020 et de dollars américains pour une contrevaletur de K€ 1 370 contre K€ 1 920 au 31 décembre 2020.

11 CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2021, le capital social du Groupe est composé de 11 343 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

11.2 Capital potentiel

Au 31 décembre 2021, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 28 581 actions correspondant à :

- La levée des options de souscription d'actions attribuées : 5 181 actions ;
- L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 23 400 actions¹ ;

Au 31 décembre 2021, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 0,25 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

11.2.1 Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2021, il restait en circulation 5 181 options de souscription d'actions de € 0,32 de valeur nominale émises par le Groupe et pouvant donner droit à l'émission de 5 181 actions.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au 31 décembre 2021, avant et après le regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

¹ Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 26,92, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2021.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017					Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercés avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercés après regroupement	Option en circulation au 31/12/2020	Prix d'exercice ajusté après regroupement
18/04/12	18/04/16	19/04/22	1,31 €	171 865	90 566	-	81 299	4 061	-	-	4 061	26,20€
04/04/13	04/04/17	04/04/23	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	17,60€
TOTAL				341 134	237 425	-	103 709	5 181	-	-	5 181	

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.2.2 Actions gratuites

Au 31 décembre 2021, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2021
06/07/2020	06/07/2021	06/07/2022	0	0	588	0
TOTAL			0	0	0	0

En vertu du plan d'attribution d'actions gratuites du 6 juillet 2020, les actions à remettre aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront soit des actions existantes acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires soit des actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 6 juillet 2021, a délibéré sur l'acquisition définitive desdites actions attribuées gratuitement et a décidé que les actions à remettre seront des actions existantes.

11.2.3 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Au 31 décembre 2021, il reste en circulation 1 300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de 26,92 € par action, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2021, un BSA CareDX donnerait droit à 18 actions nouvelles de 0,32 € de valeur nominale, soit un nombre théorique de 23 400 actions potentiellement émises si tous les BSA CareDX encore en circulation étaient exercés à ce prix.

11.3 Autocontrôle

11.3.1 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2021, le compte de liquidité comprenait 9 125 titres Eurobio Scientific, soit environ 0,08% du capital à cette même date, et 355 693,80 € en espèce

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.3.2 Auto-détention hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 23 juin 2020 et du 17 juin 2021.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 486 323 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 4,29% du capital social à cette même date.

11.3.3 Autocontrôle au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 495 448 actions Eurobio Scientific, soit environ 4,37% du capital social à cette même date.

12. AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2021, le Groupe a procédé au remboursement d'avances remboursable pour K€ 427 conformément aux échéanciers.

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Souscription	Remboursement	31/12/2021
OSEO Avance remboursable TEDAC	39	-	(39)	-
Avances conditionnées par l'Etat	356	-	(286)	70
Avance remboursable Coface USA	133	-	-	133
BPI Avance Innovation	63	-	(47)	16
BPI Avance Innovation (Dendritics)	150	-	(55)	95
Autres fonds propres	740	-	(427)	314

13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	31 décembre 2020	Changement de méthode	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31 décembre 2021
- Provision pour retraite	(a)	812	-	78	-	(137)	753
- Autres provisions pour risques	(b)	618	-	4	-	(330)	292
- Provision pour pertes de change	(c)	-	1 544	12	-	(913)	643
- Provision pour litiges sociaux	(d)	91	-	-	-	-	91
Total des provisions		1 521	1 544	95	-	(1 381)	1 779

(a) Une dotation de K€ 78 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ 137 liée aux départs de collaborateurs.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (b) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre des loyers restants dus pour les bureaux de Chilly Mazarin pour K€ 169.
- (c) Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau règlement de l'ANC prévoit de maintenir les provisions pour pertes de changes au bilan. Le montant présent au 31 décembre 2020 s'élevait à K€ 1 544. Au 31 décembre 2021, la provision a eu une variation nette de K€ (901) pour atteindre un montant de K€ 643.
- (d) Au 31 décembre 2021, 3 litiges prud'homaux sont en cours pour K€ 91.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14. DETTES FINANCIERES

Les variations de dettes financières de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Souscription	Rembour- sement	Emprunt obligataire converti	Autres	Incidence des cours de change	31/12/2021	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	24 912	11	(14 240)	-	(14)	16	10 684	3 676	7 008
Emprunts bancaires (a)	22 132		(13 203)		(14)	16	8 930	2 582	6 348
Emprunts obligataires (b)	2 764		(1 021)	-	-	-	1 744	1 084	660
Intérêts courus (dont concours bancaires)	16	11	(16)	-	-	-	11	11	-

- (a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (BPI France) ainsi que les intérêts courus correspondant. Les 10M€ du PGE ont été remboursé en avril 2021.
- (b) Les emprunts obligataires incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.

15. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes Fournisseurs	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fournisseurs	6 966	7 484
Factures non parvenues	9 802	6 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (à moins d'1 an)	16 768	14 238
<i>Dettes à échéances moins d'un an</i>	<i>16 768</i>	<i>14 238</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dettes à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

16. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

Dettes fiscales et sociales (en K€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Personnel, rémunération dues et congés payés	952	1 114
Primes	3 370	2 042
Organismes sociaux	2 248	2 053
Dettes fiscales (dont IS)	6 279	11 535
Dettes fiscales et sociales	12 849	16 744

Le poste "Personnel, rémunérations dues et congés payés" est composé principalement de la provision pour congés payés (K€ 695). Le poste « Primes » comprend M€ 1.1 de primes non encore versées au titre des exercices 2019 et 2020.

Les dettes vis à vis des organismes sociaux se composent notamment de provisions pour charges sociales sur primes de K€ 1 123 et sur congés payés pour K€ 254. Le solde (K€ 871) comprend principalement les cotisations sociales (URSSAF, retraites...) échues sur la période.

Les dettes fiscales comprennent de la TVA pour K€ 624. Compte tenu des acomptes versés et de la charge constatée au 31 décembre 2021, la dette d'impôt sur les sociétés restant à payer est de K€ 4 160. Le reliquat (K€ 1 495) se compose majoritairement de diverses taxes (C3S, TVS, taxe d'apprentissage...) ainsi que des autres impôts et taxes issues des filiales étrangères. La baisse de la dette fiscale s'explique principalement par le paiement en une fois en Mai 2021 de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2020, et par le paiement d'acomptes au titre de l'exercice 2021.

17. AUTRES DETTES

Les autres dettes à court et long terme comptabilisées au 31 décembre 2021 s'élèvent à K€ 1 711 par rapport à K€ 2 056 au 31 décembre 2020. Elles sont principalement composées :

- Des avances et acomptes reçus de la part des clients d'Eurobio-Scientific pour un total de K€ 457,
- D'autres dettes à long terme pour K€ 666, qui seront principalement remboursées en cas de succès sur les ventes d'anticorps de Dendritics,
- D'écart de conversion passif pour un montant de K€ 199.
- D'autres dettes à court terme de la filiale Eurobio-Scientific pour K€ 389.

18. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2021 s'élèvent à K€ 155 par rapport à K€ 179 au 31 décembre 2020. Ils correspondent aux ventes facturées sur la période mais non livrées pour K€ 155.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

19. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES

19.1 EBITDA

Dans le cadre de ses objectifs de rentabilité, la Société publie en complément de ses comptes son EBITDA, un indicateur couramment utilisé par les sociétés commerciales similaires pour préciser le montant de trésorerie brute générée par ses activités opérationnelles.

Le terme « EBITDA » courant, en anglais, « earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization », est le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement des immobilisations. Il désigne le bénéfice avant impôt du Groupe avant que n'y soient soustraits les intérêts, les dotations aux amortissements et les dépréciations des immobilisations (mais après dépréciation des stocks et créances clients). Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation. Les dépenses non récurrentes (éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents) sont exclues. Le tableau qui suit permet de réconcilier l'EBITDA avec les éléments du compte de résultat.

<i>Chiffres consolidés en M€</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorp. issus du PPA et EA	70,1	81,2
(+) dotations nettes aux amortissements des immobilisations	5,0	4,2
(+) dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	2,8	2,8
EBITDA	77,9	88,2

19.2 Informations sectorielles et géographiques

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus, du résultat opérationnel et du total des actifs par société du groupe en fonction de leur zone géographique au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes	165 773	16 536	1 378	183 687
Produits de recherche et développement	451	270	304	1 025
Autres produits	-	-	-	-
Subventions R&D et CIR	609	-	-	609
Résultat opérationnel	65 742	4 229	145	70 116
Actifs incorporels & corporels	12 948	66	626	13 640

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique au 31 décembre 2020 :

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au 31 décembre 2020 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes	178 923	8 009	1 526	188 458
Produits de recherche et développement	83	-	315	398
Autres produits	-	-	-	-
Subventions R&D et CIR	333	-	-	333
Résultat opérationnel	80 316	734	159	81 209
Actifs incorporels & corporels	15 309	88	37	15 434

20. EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Eurobio Scientific sur l'exercice s'élève à 165 personnes : 128 personnes chez Eurobio Scientific S.A., 12 personnes chez Genbio, 6 personnes chez Pathway Diagnostics et 19 personnes chez TECO (ne sont pas pris en compte dans le calcul des effectifs les personnes en CDD de remplacement et en contrat d'apprentissage).

21. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2021, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 185 321, détaillé de la façon suivante :

- Ventes : K€ 183 687,
- Produits de recherche et développement : K€ 1 025,
- Subventions de recherche et développement et CIR : K€ 609.

22. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits financiers	1 134	459
Produits financiers sur titres de créances négociables	-	1
Provision intérêts à recevoir sur Placements		
Divers	1 134	458
Charges financières	(455)	(619)
Intérêts sur emprunts	(412)	(286)
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires	-	(317)
<i>Dont OCABSA</i>		
<i>Dont emprunt obligataire Harbert</i>	-	(113)
<i>Dont emprunt obligataire Vatel</i>	-	(204)
Divers	(43)	(16)
Gain (perte) de change (net)	(558)	(190)
Résultat financier	121	(350)

Les produits financiers divers correspondent principalement à des plus-values réalisées sur ventes de valeurs mobilières pour K€ 227, et à K€ 913 de reprise de provision pour perte de change en lien avec la nouvelle

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

réglementation concernant le traitement des écarts de conversion dans le règlement ANC 2020-01 (cf note 2.3 et 2.4).

Aucun intérêt n'a été payé sur l'emprunt obligataire Harbert au 31 décembre 2021 contre K€ 113 au 31 décembre 2020. Cet emprunt a été totalement remboursé en février 2020.

Les pertes de change de K€ 558 correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.

23. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Résultat Exceptionnel	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges exceptionnelles	(38)	(338)
Produits exceptionnels	1 113	368
Résultat Exceptionnel	1 075	30

Les charges exceptionnelles correspondent principalement aux charges sur les anciens locaux de Chilly-Mazarin qui sont encore utilisés en espace de stockage jusqu'au 31 décembre 2022, pour K€ 37.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués d'indemnités reçues dans le cadre du litige fiscal pour K€ 620, d'abandons de comptes courants des associés pour K€ 169, et à une reprise de provision de K€ 168 au titre des loyers pour les locaux de Chilly-Mazarin qui seront libérés en décembre 2022.

Les flux de trésorerie consécutifs aux charges ou produits exceptionnels ont été inclus dans la catégorie du tableau des flux de trésorerie correspondant à leur objet.

24. IMPOTS SUR LES SOCIETES

24.1 Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts exigibles	(9 127)	(5 879)
Impôts différés	(1 641)	(1 528)
Total	(10 768)	(7 407)

Le taux d'impôts applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 26,5% au 31 décembre 2021 en tenant compte de la contribution sociale. Ce taux diminue pour atteindre 25% à compter de 2022 en France. Le taux d'impôts en vigueur aux Etats-Unis est de 21% et au Royaume Uni de 19%.

Au 31 décembre 2020, la Société avait activé la totalité des déficits générés par le groupe d'intégration fiscale, soit un impact de K€ 1 164. Au vu des résultats de l'année 2021, l'ensemble de ce déficit a été consommé et l'impôts différé généré a été repris en totalité.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

A compter de 2013, l'ensemble des entités françaises fait l'objet d'une intégration fiscale en France.

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	60 544	73 481
- Impôt consolidé	(10 768)	(7 407)
Résultat avant impôt	71 312	80 888
Taux courant d'imposition en France	26,50%	28,92%
Impôt théorique au taux courant en France	(18 898)	(23 393)
Différence permanentes	253	254
Amortissement du Goodwill (différence permanente)	(765)	(862)
CIR	108	89
Effet d'impôt lié au déficit fiscal non activé utilisé	9 421	14 872
Effet d'impôt lié à l'activation de déficits antérieurs	(1 164)	1 164
Déficit créé sur la période non activé	(624)	(50)
Différence de taux	578	261
Autres différences	322	257
Produit/(charge) d'impôt du Groupe	(10 768)	(7 407)

24.2 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés activés sur report déficitaire	-	1 164
Différences temporelles.....	272	628
Impôts différés actifs,	272	1 792
Provision pour dépréciation.....		
Autres décalages temporaires passifs	(324)	(203)
Impôts différés nets	(51)	1 589
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>(51)</i>	<i>1 589</i>

Au 31 décembre 2021, le montant des déficits reportables pré-intégration fiscale en France s'établit à 21,6 millions d'euros.

Au vu du résultat de l'année 2021, le Groupe a utilisé la totalité du déficit reportable sur le groupe d'intégration fiscale. Par prudence, la Société n'a pas activé de déficit reportable complémentaire.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2021 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	EY	SFC	EY	SFC
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	29,7	29,7	52,5	52,5
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	19,8	19,8	22,5	22,5
Sous-Total	49,5	49,5	75	75
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes			12	4
Sous-Total			12	4
Total	49,5	49,5	87	79

26. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres de la direction du Groupe se sont élevées à K€ 1 755 au cours de l'exercice 2021, contre K€ 1 913 en 2020. Une somme de K€ 25 a été provisionnée dans les comptes 2021 au titre des jetons de présence de l'année 2021 pour les membres du Conseil de Surveillance, inchangée par rapport à l'année précédente.

27. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2021 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus d'un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		5 711	5 534	177	
Obligations en matière de locations simples	(*)	4 178	812	2 758	608
<i>Locations immobilières</i>		3 688	513	2 566	608
<i>Locations de véhicules</i>		490	299	191	
<i>Location de photocopieurs</i>					
Total		9 889	6 346	2 934	608

(*) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière et de location de photocopieurs.

En complément de ces engagements, le fonds de commerce d'origine Eurobio a été nanti en faveur de plusieurs banques dans le cadre des emprunts souscrits par celle-ci.

28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

Au 31 décembre 2021, la Société n'avait pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie. Cette situation reste inchangée à ce jour.

Toutefois, les activités de la Société pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

La Société pourrait notamment être impactée de plusieurs façons :

- Difficultés d'approvisionnement, en particulier liées au transport ou à la disponibilité de certaines matières premières ;
- Hausse des coûts de production des produits en lien avec la flambée des prix de certaines matières premières et de l'énergie ;
- Hausse des coûts d'achat des produits distribués en lien avec l'augmentation importante des taux d'inflation dans les pays où opèrent les fournisseurs ;
- Ralentissement de l'activité en fonction des événements géopolitiques.

Autres évènements

Le **11 janvier 2022**, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat de distribution exclusive de l'autotest salivaire OraQuick® avec la firme américaine Orasure. Ce contrat exclusif concerne le marché français y compris ses territoires ultra-marins. OraQuick® est un test rapide marqué CE qui permet en 20 minutes de détecter la présence d'anticorps caractéristiques des infections par VIH à partir d'un échantillon de salive.

Le **7 février 2022**, le Groupe a annoncé un partenariat stratégique avec NextStage AM dans le cadre duquel les actionnaires de référence et dirigeants d'Eurobio Scientific s'associent à NextStage AM et NextStage SCA. Cette

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

opération, qui repose sur un prix unitaire par action Eurobio Scientific de 25,28 euros, consiste essentiellement à transférer les participations (représentant globalement 28,3% du capital d'Eurobio Scientific) des dirigeants actuels du Groupe vers une holding dans laquelle sera réalisé le 1er investissement du programme « Pépites et Territoires » by AXA France & NextStage AM, et dont les dirigeants conserveront la majorité (56,5%). Elle a pour objectif le renforcement stratégique de la structure du capital d'Eurobio Scientific pour accélérer la croissance du Groupe.

Le **10 mars 2022**, Eurobio Scientific a annoncé le lancement de son nouveau test propriétaire EBX 048, Eurobioplex SARS-CoV-2 Fast-SVT (Screening and VOC Typing), sous forme d'un produit à utilisation de recherche uniquement, développé spécifiquement pour le dépistage de routine du COVID-19 et l'identification des nouveaux variants d'actualité.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2021**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Endrix AUDIT
18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes, décrit dans la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le paragraphe 2.15 « Produits d'exploitation » de la note 2 « Principes et méthodes comptables », de l'annexe aux comptes consolidés décrit les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons apprécié le caractère approprié des informations visées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans cette note de l'annexe aux comptes consolidés et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon et Paris-La Défense, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Endrix AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Patrick Cassoux

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/21	Net 31/12/20
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement	6 236 976	(6 236 976)	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 183 626	(1 647 479)	536 146	507 690
Fonds commercial	42 162 410	(1 579 397)	40 583 013	40 583 013
Immobilisations incorp. en cours	7 500	-	7 500	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	50 632 595	(9 505 936)	41 126 659	41 090 703
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	851 501	(554 731)	296 770	305 576
Installations tech., mat. et outillage ind.	7 564 197	(4 681 962)	2 882 234	1 981 478
Autres immobilisations corporelles	4 045 607	(2 364 601)	1 681 006	1 498 712
Immobilisations corp. en cours	14 173	-	14 173	1 209 198
Avances et acomptes				
	12 475 477	(7 601 294)	4 874 183	4 994 964
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	44 354 653	(6 292 294)	38 062 358	34 463 858
Créances rattachées à participations	5 250 080	(5 220 080)	30 000	190 207
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	48 052	-	48 052	48 052
Autres immobilisations financières	9 133 284	(30 000)	9 103 284	2 061 390
	58 786 069	(11 542 374)	47 243 694	36 763 507
ACTIF IMMOBILISE	121 894 141	(28 649 605)	93 244 536	82 849 173
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	16 468 265	(1 799 311)	14 668 954	11 324 011
	16 468 265	(1 799 311)	14 668 954	11 324 011
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 490 229	-	1 490 229	380 372
Créances clients et comptes rattachés	42 230 311	(1 456 818)	40 773 493	50 377 600
Autres créances	11 581 507	-	11 581 507	6 308 166
Capital souscrit et appelé, non versé				
	55 302 047	(1 456 818)	53 845 229	57 066 137
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	9 466 954	-	9 466 954	1 006 244
Disponibilités	87 048 444	-	87 048 444	61 058 010
Charges constatées d'avance	467 822	-	467 822	548 831
	96 983 219	-	96 983 219	62 613 085
ACTIF CIRCULANT	168 753 532	(3 256 129)	165 497 403	131 003 233
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	643 105	-	643 105	1 543 959
TOTAL GENERAL	291 290 778	(31 905 734)	259 385 044	215 396 365

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/21	Net 31/12/20
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 629 815	3 629 815	3 629 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	40 044 668	40 044 668
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	363 778	796
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	81 940 929	3 521 245
Résultat de l'exercice	62 344 885	78 782 666
	188 324 075	125 979 190
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 033 095	811 824
CAPITAUX PROPRES	189 357 170	126 791 013
Fonds non remboursables et assimilés		
Avances conditionnées	180 564	607 304
AUTRES FONDS PROPRES	180 564	607 304
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	924 697	1 994 188
Provisions pour charges	752 820	811 876
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 677 517	2 806 064
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 743 690	2 764 260
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 920 606	21 630 016
Emprunts et dettes financières divers	29 149 858	30 301 302
	39 814 153	54 695 578
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	366 073	884 307
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 973 229	13 179 280
Dettes fiscales et sociales	11 639 303	15 883 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	59 703	303 496
	27 672 235	29 366 581
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	118 462	72 527
DETTES	67 970 924	85 018 993
Ecart de conversion passif		
	198 870	172 991
TOTAL GENERAL	259 385 044	215 396 365

La ventilation des dettes est présentée en note 10.

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/21	Net 31/12/20
Ventes de marchandises	134 467 681	31 594 682	166 062 362	178 919 136
Production vendue de biens			-	-
Production vendue de services	810 150	553 193	1 363 343	663 167
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	135 277 830	32 147 875	167 425 705	179 582 303

Production stockée				
Production immobilisée			78 850	582 978
Subventions d'exploitation			202 327	33 814
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 125 404	716 970
Autres produits			806 419	413 321
PRODUITS D'EXPLOITATION			173 638 705	181 329 385

CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			65 309 640	63 941 339
Variation de stock de marchandises			(697 149)	(6 909 450)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			6 703 654	6 582 180
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-	-
Autres achats et charges externes			13 968 502	12 071 580
			85 284 647	75 685 649
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			1 233 804	2 578 663
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 467 445	7 903 319
Charges sociales			3 307 987	3 279 504
			11 775 432	11 182 823
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 331 141	800 474
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 682 428	4 418 306
Dotations aux provisions pour risques et charges			78 215	252 755
			4 091 784	5 471 535
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 212 996	1 384 494
CHARGES D'EXPLOITATION			103 598 663	96 303 163
RESULTAT D'EXPLOITATION			70 040 042	85 026 222

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net 31/12/21	Net 31/12/20
RESULTAT D'EXPLOITATION	70 040 042	85 026 222
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	111 627	150 804
Reprises sur provisions et transferts de charges	913 198	608 872
Différences positives de change	294 349	507 691
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	227 084	262 233
	1 546 257	1 529 600
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	370 950	717 531
Intérêts et charges assimilés	470 197	676 885
Différences négatives de change	776 394	576 797
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	1 617 541	1 971 213
RESULTAT FINANCIER	(71 284)	(441 614)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	69 968 759	84 584 608
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 898	191 779
Produits exceptionnels sur opérations en capital	361 322	107 149
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	12 984
	367 220	311 912
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 001	60 757
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 065	239 344
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	221 272	242 405
	253 338	542 505
RESULTAT EXCEPTIONNEL	113 882	(230 593)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	7 737 756	5 571 348
TOTAL DES PRODUITS	175 552 183	183 170 897
TOTAL DES CHARGES	113 207 298	104 388 230
BENEFICE OU PERTE	62 344 885	78 782 666

SOMMAIRE

	PAGE
1 NATURE DE L'ACTIVITE.....	6
2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021	11
4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	13
5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	14
6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	15
7 STOCKS.....	16
8 CREANCES	17
9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	18
10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE	19
11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	20
12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	20
13 CAPITAUX PROPRES.....	21
14 AUTRES FONDS PROPRES.....	24
15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	24
16 DETTES FINANCIERES.....	25
17 DETTES DIVERSES	25
18 DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	26
19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26
20 PRODUITS D'EXPLOITATION	26
21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE.....	26
22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	27
23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	28
24 IMPOTS SUR LES SOCIETES.....	28
25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	29
26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	29
27 EFFECTIFS	30
28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	30
29 FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	30
30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES.....	31
31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	32

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic in vitro de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie. Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels Tétanos Quick Stick®, et la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chickungunya, Zika, Hépatite delta, etc...) dans le domaine des maladies infectieuses. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés. Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques. Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de corne.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Pathway Diagnostics et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOMedical AG en Suisse, TECOMedical Gmbh et TECOdevelopment en Allemagne et TECOMedical Benelux aux Pays Bas. Le groupe dispose ainsi de trois unités de production basées en région parisienne, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2021, Eurobio Scientific emploie 132 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

Au cours de l'exercice 2021, Eurobio Scientific a maintenu son rôle prépondérant en tant qu'acteur du diagnostic du virus SARS CoV-2 responsable de l'épidémie de COVID-19. Dès fin février 2020, le groupe était en effet un des rares acteurs du secteur à disposer d'un test PCR marqué CE, celui de son partenaire coréen Seegene. De plus, Eurobio Scientific était la première société française à proposer le 25 mars 2020 son propre test PCR marqué CE, développé et fabriqué en France.

Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific disposait d'une trésorerie de 96.5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com/fr>.

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2016-07) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2021 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 96.5 millions d'euros (cf. note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité, auprès de la Société Générale en France.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 96,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 (cf. note 12).
- La société a dégagé un résultat d'exploitation positif de 70,0 millions d'euros au 31 décembre 2021
- La société a dégagé un EBITDA positif de 73,6 millions d'euros au 31 décembre 2021

Compte tenu de ces éléments, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2022.

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif fait l'objet d'un amortissement économique depuis mai 2015.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la filiale américaine, Genbio R&D, dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Gamma S.A., dans les sociétés britanniques Pathway Diagnostics et Personal Diagnostics, dans les sociétés suisse Eurobio Switzerland et TECOmedical AG ;
- les dépôts et cautionnements ;
- un contrat de liquidité ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 .

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

L'évaluation faite au 31 décembre 2021 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

- (i) L'activité anciennement d'Eurobio-Ingen se poursuivant avec une amélioration du résultat par rapport à l'année 2019, le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.
- (ii) Les créances rattachées à des participations qu'Eurobio Scientific SA détient vis-à-vis de Genbio R&D Inc. ont été dépréciées sur la base de la dette que cette dernière entretient vis-à-vis de la première. Ainsi, une reprise de provision de 359 k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2021.
- (iii) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

2.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

En incluant les achats exceptionnels de tests COVID, la part des achats auprès du fournisseur Seegene a atteint 48% des achats de marchandises sur l'exercice 2021.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmés à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

2.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sauf pour les créances liées aux clients du secteur public :

- Les créances échues à plus d'un an ont été dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes ;

2.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 15).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.98 % (0,34% au 31 décembre 2020)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres

- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.12 *Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »),
- Aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.13 *Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche*

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2021 s'élève à K€ 407 contre K€ 299 au titre de l'exercice 2020. En 2022, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

2.14 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.15 *Options et bons de souscription d'actions*

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

3.1 Epidémie COVID-19

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires lié à la vente de tests et d'instruments dans le cadre de l'épidémie COVID-19 s'élève à 95,4 millions d'euros. Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi l'enrichissement de sa gamme de diagnostics de la COVID-19 avec des tests PCR, antigéniques et des autotests. En ligne avec la stratégie axée sur l'accroissement de la part des produits propriétaires, la quasi-totalité de ces nouveaux tests ont été développés en interne (gammes EBX et EBS). Eurobio Scientific a par exemple mis sur le marché fin mai 2021 le premier test (EBX-046) capable de simultanément détecter le virus et caractériser les mutations d'intérêt (les « variants »), suivi en décembre 2021 du premier test PCR marqué CE pour la détection rapide et simultanée des variants Delta et Omicron (EBX-047). Par rapport à l'exercice 2020, le chiffre d'affaires COVID est en retrait (95,4 M€ contre 117,1 M€) sous l'effet croisé d'un tassement anticipé des prix et d'une évolution de la distribution des tests COVID en faveur des réseaux de pharmacies, auprès desquelles le Groupe est actuellement peu présent.

3.2 Déploiement des solutions de diagnostic du Coronavirus

Le 18 janvier 2021, la Société a annoncé compléter sa gamme de tests propriétaires COVID-19 avec un test antigénique rapide, EBS 10-20.

Le 9 mars 2021, la Société a annoncé le lancement d'un nouveau test pour permettre l'identification des variants du SARS-CoV-2.

Le 26 mai 2021, la Société a proposé un nouveau test propriétaire pour la détection du virus SARS-CoV-2 et la caractérisation simultanée de ses nouvelles mutations d'intérêt.

Le 2 juin 2021, la Société a lancé la commercialisation de son auto-test COVID-19 antigénique, un auto-test antigénique propriétaire simple à mettre en œuvre.

Le 30 novembre 2021, la Société a lancé le premier test PCR permettant en une seule réaction le dépistage du virus du SAR-CoV-2 et la détection des variants Delta et Omicron.

Le 13 décembre 2021, la Société a obtenu le marquage CE de son test propriétaire pour le dépistage du Covid-19 et la détection des variants Omicron et Delta. Il s'agit du premier test français marqué CE nécessitant qu'une seule réaction et délivrant un résultat en 45 minutes.

3.3 Progression du chiffre d'affaires hors COVID

La visibilité accrue d'Eurobio Scientific, en France et à l'international, l'extension du portefeuille de clients et du parc machines, et l'activation des synergies avec les filiales étrangères (TECOMedical et Pathway Diagnostic) ont favorisé une forte croissance des ventes hors COVID. Celles-ci se sont élevées à 72,0 M€ sur l'année, en croissance de 15%. La forte dynamique initiée dans le contexte de crise sanitaire, conjuguée à la récurrence des ventes inhérente au modèle d'affaires d'Eurobio Scientific ont ainsi permis à la Société d'accélérer le développement de ses activités traditionnelles.

3.4 Développement de la société

Avec une trésorerie brute 96,5 M€, Eurobio Scientific dispose de moyens financiers très importants pour continuer à déployer sa stratégie, axée principalement sur l'accroissement de la part des produits propriétaires. Cela passe par le financement de développements internes ou par des acquisitions ciblées. En parallèle, la société continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. Sur la base de la nouvelle dimension acquise au cours de l'année 2020 et renforcée en 2021, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

3.5 Croissance externe

Le 23 novembre 2021, Eurobio Scientific a pris une participation minoritaire dans la Start-up Usense, qui développe un dispositif médical in vitro portatif d'analyse urinaire. Usense est une société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Avec cet investissement le Groupe renforce son offre en biologie médicale délocalisée et se positionne dans la digitalisation du diagnostic.

3.6 Partenariat et business

Le 6 octobre 2021, Eurobio Scientific a reçu un paiement d'étape de 430 000 \$ de la part d'Allergan (aujourd'hui AbbVie) dans le cadre de la soumission d'un dossier IND (« Investigational New Drug ») auprès de la FDA américaine pour le passage en phase clinique de la molécule AGN-231868 dans le traitement de la sécheresse oculaire. Ce paiement s'inscrit dans la continuité des développements thérapeutiques réalisés conjointement par Eurobio Scientific et Allergan.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2020	Recl.	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Frais de constitution	42				42
Frais de développement	6 237				6 237
Concessions et droits similaires, brevets	2 072	98	13		2 184
Fonds de commerce	42 162				42 162
Autres immos incorporelles			8		8
Immobilisations en cours					
TOTAL VALEUR BRUTE	50 514	98	21		50 633

AMORTISSEMENTS	31/12/2020	Recl.	Dotations	Reprises	31/12/2021
Frais de constitution	42				42
Frais de développement en cours	6 237				6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 564	-3	86		1 647
Fonds commercial	1 579				1 579
Autres immos incorporelles					
Immobilisations en cours					
TOTAL AMORTISSEMENTS	9 423	-3	86		9 506

TOTAL VALEUR NETTE	41 091	101	-65		41 127
---------------------------	---------------	------------	------------	--	---------------

Le poste « fonds de commerce » comprend :

- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 887 généré par la TUP de Dendritics ;
- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le fonds de commerce Abcys d'un montant de K€ 1.188 issus de l'acquisition de la société Abcys ;
- le fonds de commerce du TQS pour K€ 980 ;
- le fonds de commerce Diasys France acquis pour K€ 9.

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 86 sur l'exercice 2021. La charge d'amortissement s'élevait à K€ 99 sur l'exercice 2020.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2020	Recl.	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Constructions					
Agencements & Aménagements des construc	825	9	17		852
Installations techniques					
Matériel industriel	5 594	461	1 509		7 564
Outillage industriel					
Autres immos corporelles					
Agencements divers	2 470	63	143		2 676
Matériel de transport	53		22		75
Matériel de bureau & info	1 031	28	65		1 123
Mobilier	172				172
	3 725	90	230		4 046
Immobilisations en cours					
Immobilisations Corporelles en-cours	1 209	-1 209	14		14
TOTAL VALEUR BRUTE	11 354	-649	1 770		12 475

AMORTISSEMENTS	31/12/2020	Recl.	Dotations	Reprises	31/12/2021
Constructions					
Agencements & Aménagements des construc	520	6	28		555
Installations techniques					
Matériel industriel	3 613	415	654		4 682
Outillage industriel					
Autres immos corporelles					
Agencements divers	1 059	-198	270		1 130
Matériel de transport	42		19		60
Matériel de bureau & info	953	4	44		1 002
Mobilier	172				172
	2 226	-194	333		2 365
Immobilisations en cours					
Agencement en-cours					
TOTAL AMORTISSEMENTS	6 359	227	1 015		7 601

TOTAL VALEUR NETTE	4 995	-876	755		4 874
---------------------------	--------------	-------------	------------	--	--------------

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 1015 sur l'exercice 2021. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, les dotations aux amortissements s'élevaient à K€ 675.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Incidence des cours de change	31/12/2021
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)	29 858				29 858
Titres de Participation (Gamma)	305				305
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Titres de participation (Pathway Diagnostics Ltd)	3 230				3 230
Titres de participation (Eurobio Scientific Switzerland)	329				329
Titres de participation (TECOmedical)	743				743
Titres de participation (USENSE)		3 599			3 599
Créances rattachées à des participations	5 052	59	276	416	5 250
Prêts	48				48
- Dépôts et cautionnement	341	64	11		395
- Contrat de liquidité	276	142	19		399
- Actions propres	1 474	7 919	1 053		8 340
Autres immos financières	2 091	8 125	1 083		9 133
TOTAL VALEUR BRUTE	47 947	11 783	1 360	416	58 786

PROVISIONS	31/12/2020	Dotations	Reprises	Incidence des cours de change	31/12/2021
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)					
Titres de Participation (Gamma)					
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Créances rattachées à des participations	4 861	359			5 220
Prêts					
Autres immos financières	30				30
TOTAL PROVISIONS	11 184	359			11 542

TOTAL VALEUR NETTE	36 764	11 424	(1 360)	416	47 244
---------------------------	---------------	---------------	-----------------	------------	---------------

Au 31 décembre 2021, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2020. Une dotation nette supplémentaire sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2021 afin d'élever la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (5 220).

La colonne « Incidence des cours de change » fait apparaître la réévaluation de la créance rattachée à des participations avec Genbio R&D.

7 STOCKS

(en milliers d'euros)

STOCKS	31/12/2021	31/12/2020
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	5 426	1 672
Stock de marchandises (réactifs)	10 246	13 154
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	797	945
TOTAL VALEUR BRUTE	16 468	15 771
TOTAL DEPRECIATION	(1 799)	(4 447)
TOTAL VALEUR NETTE	14 669	11 324

Au 31 décembre 2021, les stocks sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 14 669.

8 CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes versés	1 490	380
Créances clients et comptes rattachés	40 773	50 378
Autres créances	11 582	6 308
dont Crédit d'Impôt Recherche	892	739
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	8	8
dont Etat, TVA	6 516	1 505
dont Etat, Autres impôts et taxes	230	
dont Salariés	49	82
dont autres produits à recevoir	69	32
dont subventions à recevoir	26	95
dont Genbio R&D (anciennement Exonhit Inc.)	0	732
dont Capforce Plus	263	60
dont Capforce Inc	1 477	994
dont Culture Top	0	0
dont Eurobio Sc. Switzerland	1 956	1 946
dont avoirs à recevoir	1	1
dont débiteurs divers	94	114
Total	53 845	57 066

Les créances de TVA au 31 décembre 2021 comprennent essentiellement un crédit de TVA à reporter (K€ 5 716) lié au passage de la TVA au taux de 0% sur les tests Covid, la TVA déductible (K€ 434) et la TVA sur factures non parvenues (K€ 365).

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2021	31/12/2020
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	1 164	806
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	1 403	1 337
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	453	299
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	897	943
dont subventions à recevoir	53	95
dont divers		
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	70	29
Total	2 637	2 173

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	5 250	-	5 250
Prêts	48		48
Autres immobilisations financières	9 133	-	9 133
	14 431	-	14 431
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	1 490	1 490	-
Créances clients et comptes rattachés	42 230	42 230	-
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 516	6 516	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	900	900	-
Groupe et associés	3 696	3 696	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	230	230	-
Débiteurs divers	95	95	-
Produits à recevoir	95	95	-
Personnel et comptes rattachés	49	49	-
			-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	468	468	-
TOTAL GENERAL	70 201	55 770	14 431

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts				
Autres emprunts obligataires	1 744	1 084	660	
Emprunts auprès des établissements de crédits	8 921	2 573	6 348	518
Emprunts et dettes financières divers	133	-	133	
Groupe et associés	29 017	29 017	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	366	366		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 973	15 973	-	-
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	4 175	4 175	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	2 248	2 248	-	-
Impôts sur les bénéfices	3 957	3 957	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	751	751	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	508	508	-	-
Autres dettes	60	60		-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	118	118	-	
TOTAL GENERAL	67 971	60 830	7 142	518

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année. Ce crédit est donc inscrit en autres créances à court terme.

11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2021 mais qui sont relatives à l'exercice 2022. Les charges constatées d'avance sont composées de royalties du contrat CareDx pour K€ 135, de charges de crédit-bail pour K€ 98, et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 239. Au total, K€ 468 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2021.

12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	9 467	1 006
Disponibilités.....	87 048	61 058
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	96 515	62 064

Au 31 décembre 2021, les valeurs mobilières de placement sont composées de Comptes à Terme pour un montant de K€ 8 456 et un Compte Titre pour un montant de K€ 1 010.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

13 CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2021, le capital social du Groupe est composé de 11 343 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

13.2 Capital potentiel

Au 31 décembre 2021, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 28 581 actions correspondant à :

- La levée des options de souscription d'actions attribuées : 5 181 actions ;
- L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 23 400 actions¹ ;

Au 31 décembre 2021, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 0,25 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

13.2.1 Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2021, il restait en circulation 5 181 options de souscription d'actions de € 0,32 de valeur nominale émises par le Groupe et pouvant donner droit à l'émission de 5 181 actions.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au 31 décembre 2021, avant et après le regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017					Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercés avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercés après regroupement	Option en circulation au 31/12/2020	Prix d'exercice ajusté après regroupement
18/04/12	18/04/16	19/04/22	1,31 €	171 865	90 566	-	81 299	4 061	-	-	4 061	26,20€
04/04/13	04/04/17	04/04/23	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	17,60€
TOTAL				341 134	237 425	-	103 709	5 181	-	-	5 181	

13.2.2 Actions gratuites

Au 31 décembre 2021, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

¹ Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 26,92, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2021.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2021
06/07/2020	06/07/2021	06/07/2022	0	0	588	0
TOTAL			0	0	0	0

En vertu du plan d'attribution d'actions gratuites du 6 juillet 2020, les actions à remettre aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront soit des actions existantes acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires soit des actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 6 juillet 2021, a délibéré sur l'acquisition définitive desdites actions attribuées gratuitement et a décidé que les actions à remettre seront des actions existantes.

13.2.3 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Au 31 décembre 2021, il reste en circulation 1 300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de 26,92 € par action, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2021, un BSA CareDX donnerait droit à 18 actions nouvelles de 0,32 € de valeur nominale, soit un nombre théorique de 23 400 actions potentiellement émises si tous les BSA CareDX encore en circulation étaient exercés à ce prix.

13.3 Autocontrôle

13.3.1 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au 31 décembre 2021, le compte de liquidité comprenait 9 125 titres Eurobio Scientific, soit environ 0,08% du capital à cette même date, et 355 693,80 € en espèce.

13.3.2 Auto-détention hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 23 juin 2020 et du 17 juin 2021.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 486 323 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 4,29% du capital social à cette même date.

13.3.3 Autocontrôle au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 495 448 actions Eurobio Scientific, soit environ 4,37% du capital social à cette même date.

14 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2021, la société a procédé au remboursement d'avances remboursable pour K€ 372.

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Souscription	Remboursement	31/12/2021
OSEO Avance remboursable TEDAC	39		-39	0
Avances conditionnées par l'Etat	356		-286	70
BPI Avance Innovation	63		-47	16
BPI Avance Innovation (Dendritics)	150		-55	95
Autres fonds propres	607		-427	181

15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2020	Dotation de l'exercice 2021	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2021
Ecart de conversion actif.....	(a)	1 544	12		913	643
Provision pour litiges sociaux...	(b)	91				91
Autre provision pour risques...	(c)	359		169		190
PROVISION POUR RISQUES		1 994	12	169	913	925
Provision pour retraite	(d)	812	78		137	753
PROVISION POUR CHARGES		812	78		137	753
TOTAL DES PROVISIONS		2 806	91	169	1 050	1 678

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2020	Dotation de l'exercice 2021	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2021
Résultat d'exploitation		78	169	137	
Résultat financier			12	913	

- (a) La reprise de provision pour perte de change de K€ 913 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2021, 3 litiges prud'homaux sont en cours pour 91 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre des loyers restants dus pour les bureaux de Chilly Mazarin pour K€ 169.
- (d) Une reprise de provision de 137 K€ a été comptabilisée liée à l'augmentation du taux d'actualisation qui a pour conséquence une diminution de nos engagements de retraite cf. note 2.11.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

16 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles.....	0	0
Autres emprunts obligataires	1 744	2 764
Emprunts bancaires	8 921	21 630
Emprunt et dettes financières groupes.....	29 150	30 301
Total	39 814	54 696
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>32 673</i>	<i>43 909</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>7 142</i>	<i>10 268</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>518</i>	<i>518</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2021 provient :

- d'emprunts obligataires qui incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.
- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 28 336.

17 DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	15 973	13 179
Fournisseurs	6 520	6 722
Fournisseurs, factures non parvenues	9 454	6 457
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	366	884
Avances reçues sur commandes clients	366	884
Dettes fiscales et sociales	11 639	15 884
Personnel	4 175	2 855
Organismes sociaux	2 248	2 053
Etat	5 216	10 975
Autres dettes	60	303
Total	28 038	30 251

18 DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	9454	6457
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	10710	6434
Dettes pour congés payés	949	924
Dettes pour primes	4154	2457
Etat charges à payer	5216	2737
Dettes sociales	385	309
Autres charges à payer	7	7
Intérêts courus à payer sur emprunts	11	30
Total	20 175	12 922

19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 118 au 31 décembre 2021 contre K€ 73 au 31 décembre 2020 et correspondent aux subventions perçues avant le 31 décembre 2021, pour des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2022.

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2021, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 173 639, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 167 426,
- produits de recherche et développement : K€ 451,
- subvention de recherche et développement : K€ 202,
- production immobilisée : K€ 79,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 5 125,
- autres produits : K€ 355.

21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

en K€	Europe			TOTAL
	France	(Hors France)	Etats-Unis	
Ventes de DM-DIV	134 468	31 595		166 062
Prestations de services	810	553		1 363
Subvention	202			202
Autres produits	5 560		451	6 011
TOTAL	141 040	32 148	451	173 639

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 :

en K€	Europe			TOTAL
	France	(Hors France)	Etats-Unis	
Ventes de DM-DIV	150 322	28 597		178 919
Prestations de services	543	121		663
Subvention	34			34
Autres produits	1 630		83	1 713
TOTAL	152 529	28 717	83	181 329

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers		1 546	1 530
Produits financiers de participation		0	0
Autres intérêts et produits assimilés	(a)	112	151
Différences positives de change	(b)	294	508
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		227	262
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions		913	609
Charges financières		1 618	1 971
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	371	718
Différences négatives de change		776	577
Intérêts et charges assimilés	(d)	470	677
Total		(71)	(442)

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 112 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à ses filiales et des comptes à terme clôturés au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2021 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.
- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 470 dont les intérêts de l'emprunt obligataire Vatel pour K€ 138 au 31 décembre 2021 contre K€ 197 au titre de l'exercice 2020 et K€ 100 pour le prêt syndiqué au 31 décembre 2021 contre K€ 90 au titre de l'exercice 2020.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>
Charges exceptionnelles	(253)	(543)
Produits exceptionnels	367	312
Résultat Exceptionnel	114	(231)

Les charges exceptionnelles correspondent principalement pour :

- 11 K€ de dons et versements éligibles à la réduction d'impôt mécénat ;
- 23 K€ d'ajustement des immobilisations corporelles ;
- 189 K€ d'amortissements dérogatoires des frais d'acquisition de Capforce Plus par Eurobio Scientific ;
- 33 K€ d'amortissements dérogatoires des frais d'acquisition de TECOmedical par Eurobio Scientific.

Les produits exceptionnels sont composés principalement pour :

- 168 K€ de reprise de provision au titre des loyers pour les anciens locaux de Chilly-Mazarin ;
- 169K€ d'abandons de comptes courants des associés.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2021 représente un montant de 7 738 K€ composé de 8 105 K€ d'impôt sur les sociétés, de 243 K€ de contribution sociale, de 203 K€ de produit d'intégration fiscale et de 407 K€ de Crédit Impôt Recherche.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale sur l'exercice avec l'entité Capforce Plus prenant effet au 1er janvier 2018 dont elle est la tête de groupe, les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de 8 117 K€ relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 9 156.

Le montant du déficit reportable imputable pour l'exercice 2021 est de K€ 35 550 soit, au 31 décembre 2021, un cumul des déficits à K€ 81 007. Les déficits ordinaires sont reportables sans limitation de durée.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2021 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	EY	SFC	EY	SFC
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
globalement - Eurobio Scientific et ses filiales intégrées	29,7	29,7	52,5	52,5
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	19,8	19,8	22,5	22,5
Sous-Total	49,5	49,5	75	75
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes			12	4
Sous-Total			12	4
Total	49,5	49,5	87	79

26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consenti par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 220 au 31 décembre 2021 et est comptabilisée à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 220 au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, une dette de K€ 28 336 vis-à-vis de Capforce Plus, une créance de K€ 1 477 vis-à-vis de Capforce Inc et une créance de K€ 1 956 vis-à-vis de Eurobio Sc. Switzerland.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 1 755 au cours de l'exercice 2021, contre K€ 1 913 en 2020. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 30 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2021 au titre des jetons de présence de l'année 2021 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 30 l'année précédente.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

27 EFFECTIFS

L'effectif moyen de Eurobio Scientific s'élève respectivement sur les exercices 2021 et 2020 à 128 et 115 personnes.

28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2021 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus d'un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		5 711	5 534	177	
Obligations en matière de locations simples	(*)	4 178	812	2 758	608
<i>Locations immobilières</i>		3 688	513	2 566	608
<i>Locations de véhicules</i>		490	299	191	
<i>Location de photocopieurs</i>					
Total		9 889	6 346	2 934	608

- (a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

29 FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Genbio R&D, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2021, la société Genbio R&D a réalisé un bénéfice de KUSD 99. Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KUSD (5 706). Le montant des titres détenus est de K€ 6 262 en valeur brute, intégralement dépréciés.
- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2021, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 72. Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KUSD (247).
- La société Gamma S.A., 17-19 voie de l'air pur 4052 Beaufays, Belgique. Au titre de l'exercice 2021, la société a réalisé une perte de K€ 37. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 342 au 31 décembre 2021. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 305.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2021, la société a réalisé un bénéfice de K€ 651. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 29.474 au 31 décembre 2021. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 29.858.
- La société Pathway Diagnostics Ltd, localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2021, la société Pathway Diagnostics Ltd a réalisé un bénéfice de KGBP 1 651. Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KGBP 2 053 et son chiffre d'affaires à KGBP 4 975. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 3.230.
- La société Personal Diagnostics Ltd, localisée au Cu Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2021, la société Personal Diagnostics Ltd a réalisé une perte de KGBP 16. Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KGBP 56 et son chiffre d'affaires à KGBP 53.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2021

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- La société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse. Au titre de l'exercice 2021, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de KCHF 27. Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KCHF 292. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 329.

La Société détient à hauteur de 20% :

- La société TECOmedical AG, localisée au Gewerbestrasse, 10 4450 Sissach, en Suisse. Au titre de l'exercice 2021, la société TECOmedical AG a réalisé un bénéfice de KCHF 704. Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KCHF 2 401 et son chiffre d'affaires à KGBP 10 717. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 743.

30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2016-08 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus en France, Gamma en Belgique, Capforce USA, Genbio et Genbio R&D aux Etats Unis et Pathway Diagnostic et Personal Diagnostic au Royaume-Uni, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne et TECOmedical Benelux aux Pays Bas

31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

Au 31 décembre 2021, la Société n'avait pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie. Cette situation reste inchangée à ce jour.

Toutefois, les activités de la Société pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

La Société pourrait notamment être impactée de plusieurs façons :

- Difficultés d'approvisionnement, en particulier liées au transport ou à la disponibilité de certaines matières premières ;
- Hausse des coûts de production des produits en lien avec la flambée des prix de certaines matières premières et de l'énergie ;
- Hausse des coûts d'achat des produits distribués en lien avec l'augmentation importante des taux d'inflation dans les pays où opèrent les fournisseurs ;
- Ralentissement de l'activité en fonction des événements géopolitiques.

Autres évènements

Le **11 janvier 2022**, la Société a annoncé la signature d'un contrat de distribution exclusive de l'autotest salivaire OraQuick® avec la firme américaine Orasure. Ce contrat exclusif concerne le marché français y compris ses territoires ultra-marins. OraQuick® est un test rapide marqué CE qui permet en 20 minutes de détecter la présence d'anticorps caractéristiques des infections par VIH à partir d'un échantillon de salive.

Le **7 février 2022**, la Société a annoncé un partenariat stratégique avec NextStage AM dans le cadre duquel les actionnaires de référence et dirigeants d'Eurobio Scientific s'associent à NextStage AM et NextStage SCA. Cette opération, qui repose sur un prix unitaire par action Eurobio Scientific de 25,28 euros, consiste essentiellement à transférer les participations (représentant globalement 28,3% du capital d'Eurobio Scientific) des dirigeants actuels du Groupe vers une holding dans laquelle sera réalisé le 1er investissement du programme « Pépites et Territoires » by AXA France & NextStage AM, et dont les dirigeants conserveront la majorité (56,5%). Elle a pour objectif le renforcement stratégique de la structure du capital d'Eurobio Scientific pour accélérer la croissance du Groupe.

Le **10 mars 2022**, la Société a annoncé le lancement de son nouveau test propriétaire EBX 048, Eurobioplex SARS-CoV-2 Fast-SVT (Screening and VOC Typing), sous forme d'un produit à utilisation de recherche uniquement, développé spécifiquement pour le dépistage de routine du COVID-19 et l'identification des nouveaux variants d'actualité.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2021**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ENDRIX AUDIT
18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 3.2 « Immobilisations incorporelles » et 3.5. « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. En particulier, comme le précise la note 3.6 « Dépréciation des actifs », votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et vérifié également que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Paris-La Défense, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ENDRIX AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Patrick Cassoux